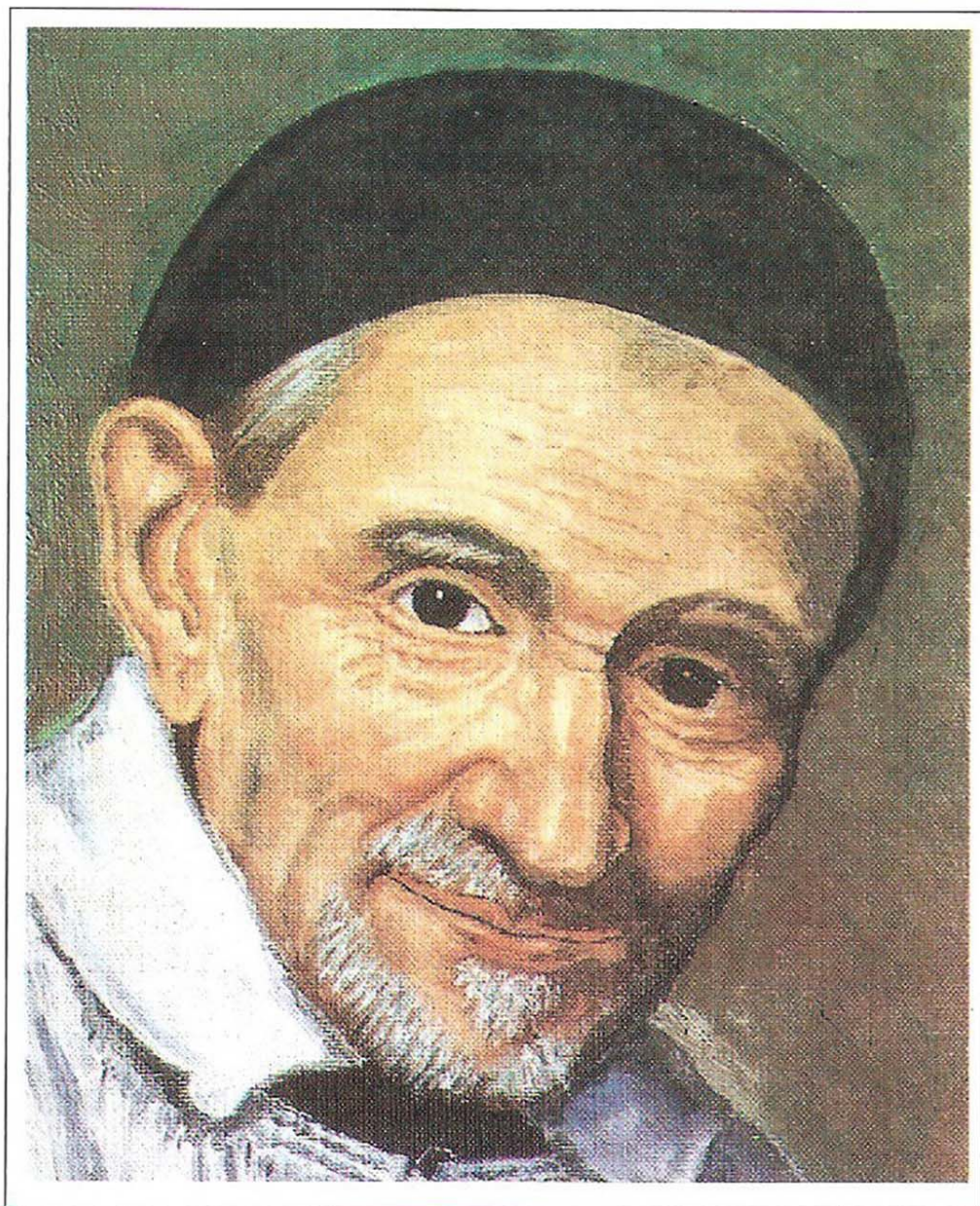


VINCENTIANA

47^e ANNÉE - N. 3

MAI-JUIN 2003



*Les Conférences
des Visiteurs de la C.M.*

CONGRÉGATION DE LA MISSION
CURIE GÉNÉRALE

Rome, le 31 mars 2003

*Aux Visitatrices des Filles de la Charité
et Aux Visiteurs de la Congrégation de la Mission*

Chers frères et Sœurs,

Que la grâce et la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec vous !

Avec beaucoup de joie, ces dernières années, au sein de la Famille Vincentienne, nous avons vu l'éclosion de la vocation missionnaire de laïcs. MISEVI a accueilli les jeunes, les a accompagnés dans leur formation et les a aidés à trouver des chemins concrets pour mettre en pratique leur zèle missionnaire. Sa 1^{ère} Assemblée Internationale s'est tenue à Madrid au début de l'année 2001.

Parmi les défis présentés par le Document Final de l'Assemblée, il y a l'engagement à « être inventifs et à diffuser l'esprit de MISEVI, pour créer les dynamiques nécessaires à l'harmonie internationale pour nous ouvrir à de nouvelles réalités et pour faciliter l'incorporation de nouveaux membres ».

Aujourd'hui, pour réaliser cet engagement, je vous annonce une Rencontre – qui se tiendra à Mexico du 30 juillet au 3 août 2003 – au cours de laquelle, en plus du partage des expériences toujours programmé, nous concrétiserons les chemins permettant la fondation ou l'expansion de MISEVI dans d'autres pays.

Cette Rencontre s'adresse particulièrement aux membres de la Congrégation de la Mission, aux Filles de la Charité et aux Laïques de vos provinces ou pays qui pensent fonder MISEVI. Sont aussi invités les laïques qui sont déjà attirés par une vocation vincentienne missionnaire et désirent partir pour diffuser la Bonne Nouvelle hors de leur pays.

J'ai demandé à la Présidente Internationale de MISEVI, Eva Villar, ainsi qu'au Père Felipe Nieto, membre de l'Équipe de Coordination Internationale et au Père Benjamín Romo, mon Délégué au niveau International des principales branches de la Famille Vincentienne d'organiser cette Rencontre. Ils vous contacteront prochainement pour vous donner plus de précisions sur le programme de cette Rencontre et comment vous y inscrire.

Je vous encourage à envoyer un(e) représentant(e) à cette Rencontre qui, j'espère, sera une grande aide, pour les Provinces qui souhaitent fonder MISEVI

dans leurs pays et ainsi promouvoir la vocation missionnaire *ad gentes* que l'Esprit Saint a suscitée dans l'Église et dans notre Famille Vincentienne.

Votre Frère en Saint Vincent,

Robert P. Maloney, C.M.

Robert P. Maloney, C.M.
Supérieur Général.

STATISTIQUES ANNUELLES 2002 - CONGRÉGATION DE LA MISSION

MINISTÈRES - 2002

Nombre de confrères pour chaque ministère ci-dessous. Chaque confère est compté **une seule fois**, en raison de son ministère principal, au 31 décembre 2002.

MINISTÈRES	PRÊTRES	DIACRES PERMANENTS	FRÈRES
1. Missions populaires aux fidèles	110		4
2. Paroisses ou secteurs missionnaires	175	1	9
3. Paroisses	854	1	15
4. Sanctuaires de pèlerinages	34		4
5. Séminaires et formation du clergé	158		
6. Formation des nôtres exclusivement	192		8
7. Missions Ad Gentes	194		6
8. Filles de la Charité (Directeurs, aumôniers)	135		
9. Écoles (primaires, secondaires, supérieures, professionnelles)	176		16
10. Communications Sociales (publications, radio, télévision)	24		2
11. Études spécialisées	70		5
12. Aumôniers (d'hôpitaux, d'immigrés, d'associations, militaires)	171		3
13. Aumôniers groupes laïques vincentiens	65		
14. Service direct des pauvres	36		10
15. Travail manuel	5	1	46
16. Administration	130		9
17. Retraités, malades, convalescents	270		39
18. Autres	118	1	11
19. Absence de la Congrégation	168		3
TOTAL	3085	4	190

PROVINCE	MAISONS & MEMBRES INCORPORÉS PAR PROVINCE – 2002							MEMBRES ADMIS & ASPIRANTS PAR PROVINCE - 2002											
								MEMBRES ADMIS					ASPIRANTS						
	Maisons	Evêques	Prêtres	Diacres Permanents	Frères	Etudiants avec Vœux	TOTAL	P*	DP*	CS	CF	TOTAL	Grps. Voc.		Petits Sém.		Année Prép.		TOTAL
AS													AF	AS	AF	AS	AF		
Curie Générale	3		7				7												
AFRIQUE	36	4	242		10	13	269	1		77	15	93	32	4	57		30	1	124
Congo (Rep. Dem.)	6		28		1	4	33	1		24	1	26					12		12
Éthiopie	4	2	38		1		41				4	4			17				17
Madagascar	9	1	81		4	4	90			27	9	36	9	1			3		13
Mozambique	5	1	20		2		23			11	1	12	12	3			15	1	31
Nigeria	6		41		1	5	47			9		9	11						11
St. Justin de Jacobis	6		34		1		35			6		6			40				40
AMÉRIQUE DU NORD	62		365	1	34	6	406			12	2	14					8		8
Eastern (USA)	26		161		11	5	177			8		8					8		8
Midwest (USA)	14		114		17	1	132			4		4							0
New England (USA)	7		30		3		33					0							0
Southern (USA)	6		24		1		25					0							0
West (USA)	9		36	1	2		39				2	2							0
AMÉRIQUE LATINE	144	14	706		40	47	807	1		170	7	178	265	3	95		48	2	413
Argentine	8		40			2	42			13	1	14					6		6
Curitiba (Brésil)	8	3	62		3	1	69			8		8	42				3		45
Fortaleza (Brésil)	3		37			1	38			7		7	3				7		10
Rio de Janeiro (Brésil)	14	3	69		9	3	84			30	1	31	30	3			12		45
Amérique Centrale	9	3	41		2		46			7	1	8	10		11		4		25
Chili	8		23		2	3	28			6		6	6						6
Colombie	22	3	138		13	17	171			27		27	130						130
Costa Rica	4		17		2	1	20			3		3							
Cuba	4		11				11						7				3		10
Équateur	5		23			4	27			16		16	1				2		3

Méxique	21	1	81		4	6	92			11	2	13			32				32
Pérou	12	1	53			2	56			22		22							
Porto Rico	15		57		5	7	69			13	1	14	30		16		7		53
Vénézuéla	11		54				54	1		7	1	9	6		36		4	2	48
ASIA	59	3+1Pat	388		16	11	419	6		161	2	169	2		117	1	33	12	165
Chine	4	1	47		1		49	6				6	2						2
Inde du Nord	11	1	68		4		73			50		50			53				53
Inde du Sud	11		66		2		68			47	1	48			48	1	25		74
Indonésie	11		78		1	9	88			51		51			7		7		14
Philippines	14	1	91		5		97			12	1	13						12	12
Orient	8	1Pat	38		3	2	44			1		1			9		1		10
EUROPE	228	8	1323	3	85	51	1470	1		68	4	73	45	1	9		27	1	83
Autriche	5		17		3		20					0							0
Belgique	3		11				11					0							0
SS. Cyrille et Méthode	5		22			2	24			10		10	4				3	1	8
Paris (France)	20		110		13	27	150			7		7					14		14
Toulouse (France)	13		62		7	2	71			3	1	4							0
Allemagne	4		13		2		15			1		1							0
Hongrie	3		14		1	2	17			1		1	4						4
Irlande	14		81				81					0							0
Naples (Italie)	11	1	55		2	1	59			2	1	3	4						4
Rome (Italie)	9	1	53	1	3	1	59			3		3		1					1
Turin (Italie)	13		81	1	3	1	86			2		2							0
Pays-Bas	6		59		2		61					0							0
Pologne	28	3	247		6	7	263			6		6							0
Portugal	11	1	53		2		56			1		1	27		2		1		30
Slovaquie	7		31		4	1	36			13	1	14	2				3		5
Slovénie	9	2	45		4	2	53			3		3							0
Barcelone (Espagne)	10		46		2		48			6	1	7	3				2		5
Madrid (Espagne)	17		111		16	2	129			2		2			5		2		7
Salamanque (Espagne)	20		92		12	1	105	1		3		4	1						1
Saragosse (Espagne)	20		120	1	3	2	126			5		5			2		2		4
OCÉANIE	7		54		5	1	60			7		7					3		3
Australie	7		54		5	1	60			7		7					3		3

TOTAL	539	29+1 Pat	3085	4	190	129	3438	9	0	495	30	534	344	8	278	1	149	16	796
--------------	------------	---------------------	-------------	----------	------------	------------	-------------	----------	----------	------------	-----------	------------	------------	----------	------------	----------	------------	-----------	------------

P* = Prêtres; DP* = Diacres Permanents; CP = Candidats au Sacerdoce; CF = Candidats Frères; *Prêtres ou Diacres Permanents venant d'un diocèse ou d'un autre Institut; AP =Aspirants au Sacerdoce; AF=Aspirants Frères.

Nominations et confirmations du Supérieur Général

DATE	NOM	OFFICE	PROVINCE
17-12-2002	SCHINDLER Eugen	Visiteur	Autrice
15-01-2003	DELGADO RUBIO Corpus J.	Visiteur	Saragosse
29-01-2003	BURGOS B. Faustino	Visiteur	Porto Rico
14-01-2003	MARTÍNEZ SALAME Gonzalo	Directeur FdIC	Équateur
05-02-2003	ZAKRĘTA Arkadiusz	Visiteur	Pologne
05-02-2003	ANTONELLO Erminio	Visiteur	Turin
07-02-2003	GROETELAARS Victor	Visiteur	Hollande
07-02-2003	PEDROZA Jorge	Visiteur	Mozambique
13-03-2003	MORO GONZÁLEZ Justo	Visiteur	Cuba
17-03-2003	GAJŠEK Alojzij	Visiteur	Slovénie
17-03-2003	PERIBÁÑEZ P. Tomás	Directeur FdIC	Canaries
20-03-2003	GONZÁLEZ H. Joaquín	Visiteur	Madrid
31-03-2003	O'DONNELL Hugh	Directeur CIF	
10-04-2003	NARANJO SALAZAR Gabriel	Visiteur	Colombia
26-04-2003	WALKER Gilbert R.	Directeur FdIC	Cuba
26-04-2003	VELASCO ROBLAS Juan	Directeur FdIC	Gijón
30-04-2003	ÁLVAREZ MUNGUÍA Javier	Directeur FdIC	Madrid Santa Luisa
30-04-2003	CLARK John F.	Directeur FdIC	USA West Central
02-05-2003	NGUYEN QUOC THU Jean B.	Directeur FdIC	Vietnam
08-05-2003	REINTJES Jacques	Directeur FdIC	Graz et Salzbourg
08-05-2003	SANTOS Rolando	Superieur	Îles Salomon
09-05-2003	BUKOWIEC Kazimierz	Directeur FdIC	Madagascar
09-05-2003	MANZONI Ferdinando	Directeur FdIC	Turin

FEUILLE D'INFORMATION N° 7

Sur les travaux et les décisions du SIEV

Les membres du SIV, les Pères Julio Suescum Olcoz, John Prager, Kazimierz Stelmach, Roberto Lover, Secrétaire Exécutif et José María Nieto, délégué de la Curie Générale, ont tenu leur réunion annuelle à la Maison Provinciale de Cracovie du 12 au 14 septembre 2002. Le Père Jean-Yves Ducourneau était absent en raison de ses engagements pastoraux comme aumônier des Armées françaises.

Le lieu de la rencontre avait été choisi en fonction de l'intérêt porté par le SIEV pour nos archives anciennes les plus importantes. En 2001, à Paris, ses membres ont visité les archives de la Maison-Mère, les plus importantes de la Congrégation. Cette année, à Cracovie, le Père Uminski, responsable des archives, a guidé la visite de la bibliothèque et des archives de la Province de Pologne, pour les membres du SIEV. La visite a aussi été l'occasion d'échanges sur les techniques d'archivage et de classement. L'an prochain, les membres du SIEV font le projet de visiter les troisièmes grandes archives anciennes de Turin.

Le Secrétaire a exposé le déroulement du Mois Vincentien 2002 destiné aux Conseillers des groupes de laïques vinciens qui a eu lieu en juillet à Paris. Quarante confrères, 60 Filles de la Charité, deux religieuses d'autres congrégations et une laïque y ont participé. Durant de brèves périodes, beaucoup d'autres laïques des différentes branches vinciennes y ont aussi participé. Les actes de ce mois ont été publiés en *Vincentiana*, 2002 n° 4-5.

Parmi les initiatives programmées et soutenues par le SIEV ces dernières années, il faut souligner la proposition, menée à terme, de la publication d'une série d'études sur le personnage de saint Jean-Gabriel Perboyre. Ces études ont été écrites par quelques confrères à l'occasion du 2^{ème} anniversaire de la naissance du Saint et ont été publiées dans *Vincentiana*, 2002 n° 6.

Nous avons toujours très vif à l'esprit, le désir de susciter quelques jeunes confrères à se spécialiser dans les études vinciennes. Dans ce but, le SIEV a proposé d'organiser une rencontre spécifique. Le Supérieur Général et son Conseil ont approuvé ce projet et ont proposé quelques suggestions utiles à ce propos. Maintenant, le SIEV se chargera de l'organiser.

Un autre projet a été présenté, lui aussi approuvé par le Supérieur Général : rassembler sur un CD-Rom la totalité du contenu de la revue *Vincentiana* à partir de 1995, date à laquelle cette revue a été publiée en trois langues. Cette initiative veut donner la possibilité à tous les confrères d'utiliser tous les articles qui ont été

publiés dans la revue, ces dernières années. Actuellement on recherche des collaborateurs possibles pour ce travail.

Une ébauche de projet a été réalisée : stimuler une étude approfondie de la doctrine sociale de l'Église. Il est prévu de demander la collaboration de quelques confrères experts en la matière, pour publier une série d'études d'approfondissement de la doctrine sociale avec une référence spéciale à notre vocation et à notre service des pauvres.

Nous avons presque terminé la liste des documents les plus importants du Saint-Siège en faveur de la Congrégation de la Mission et de la Famille Vincentienne, à partir de 1878. Il sera demandé au Comité de rédaction de *Vincentiana* la publication de cette étude pour qu'elle soit à la disposition de tous les confrères.

Cette feuille d'information est envoyée avec beaucoup de retard par rapport à la date de la rencontre du SIEV car durant ce temps le Supérieur et son Conseil ont réfléchi longuement sur la fonction, les tâches du SIEV et sur son éventuelle restructuration. Pour l'instant, le Supérieur Général a confirmé temporairement les membres du SIEV qui finissaient leur service.

La prochaine réunion du SIEV est prévue, en principe, en septembre 2003 à Turin.

Présentation

Le conseil de rédaction de notre revue *Vincentiana* a jugé opportun de consacrer un de ses numéros à cette réalité de la C.M. : l'existence des Conférences de Visiteurs, qui pourraient être regardés comme les « cinq visages de la Congrégation », comme l'a suggéré le P. José Maria Nieto dans son exposé sur les Conférences de Visiteurs (à Dublin 2001), durant la rencontre des Visiteurs (Cf. *Vincentiana* 46[2002]249).

La CLAPVI. (Conférence Latino Américaine des Provinces Vincentiennes) est née à Santandercito (Colombie) en 1971, elle regroupe 14 Provinces (Equateur, Amérique Centrale, Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curitiba, Rio, Fortaleza, Mexique, Pérou, Porto Rico et Vénézuéla)

La CEVIM (Conférence Européenne des Visiteurs de la Mission) est née à Paris (France) en 1990 et regroupe 20 Provinces (Autriche, Saint Cyrille et Méthode, Paris, Toulouse, Allemagne, Irlande, Barcelone, Saragosse, Madrid, Salamanque, Hollande, Hongrie, Naples, Rome, Turin, Portugal, Pologne, Slovaquie, Slovénie et Orient).

L'APCV (Conférence des Visiteurs d'Asie Pacifique) est née à Sydney (en Australie), en 1994, elle regroupe 6 Provinces (Australie, Indonésie, Inde-Sud, Inde –Nord, Philippines et Chine).

La COVIAM (Conférence des Visiteurs d'Afrique et de Madagascar) est née à Kinshasa (République Démocratique du Congo), en 1994, regroupant 6 Provinces (Ethiopie, Congo, Madagascar, Mozambique, Nigéria et Saint Justin de Jacobis).

La NCV (Conférence des Visiteurs de Etats-Unis), qui débuta « non officiellement » (voir l'histoire de cette Conférence dans le présent numéro) à Chicago (Etats-Unis), en 1973. En 2002, à Rome (Italie), le P. Robert Maloney, Supérieur Général, « ayant consulté les Visiteurs américains et son propre Conseil, établissait une Conférence nationale de Visiteurs des Etats-Unis » (Cf. Statuts de la NCV, I. Introduction). Cette conférence regroupe 5 Provinces (USA-Sud, USA-Nouvelle Angleterre, USA-Midwest, USA-West et USA-Est).

« Les Conférences des Visiteurs sont une expression claire et particulièrement importante de la collaboration interprovinciale, de collaboration entre les confrères Visiteurs et les membres des diverses Provinces d'un même continent (...). Elles ont surgi à partir du besoin, du désir d'une connaissance mutuelle, d'une problématique communautaire et apostolique commune ou proche, de l'exigence d'aide réciproque, de la recherche de solutions plus

globales et efficaces » (Cf. J.M. Nieto « Les Conférences des Visiteurs », dans *Vincentiana* 46 [2002] 242).

Par le présent dossier nous vous offrons l'histoire et les statuts de chacune des Conférences des Visiteurs (ou « conférences de Provinces... », comme dans le cas de la CLAPVI). Nous remercions de leur collaboration ceux qui ont écrit, spécialement les contributions historiques. Nous espérons que le contenu soit utile aux confrères : un matériel qui nous aide à mieux connaître le visage latino-américain, asiatique, européen, africain et nord-américain de la Congrégation de la Mission.

(Traduction : BERNARD MASSARINI, C.M.)

Brève histoire de la CLAPVI **Conférence latino-américaine des Provinces vincentiennes**

par Gabriel Naranjo Salazar, C.M.
Visiteur de Colombie
Président du Clapvi

Nombreux sont les articles qui ont été écrits sur le sujet¹. Je me limiterai à parler de trois points : les étapes, les mécanismes d'animation, les responsables de la Clapvi, durant ses 31 années d'existence.

La Clapvi naquit dans une rencontre, convoquée à cet effet par le père Luis Antonio Mojica, visiteur de Colombie, qui en eut l'idée durant l'Assemblée Générale de 1968-69, et consulta pour cela le Supérieur Général, le père James Richardson, sans oublier de la partager à ses confrères latino-américains. C'est Luis Vela, du Venezuela, que l'on doit considérer comme co-fondateur, pour son appui spécial dans les débuts.

Etaient à la première rencontre, du 21 au 24 septembre 1971, dans la maison des pères capucins (Tranquilandia) dans le Santandercito (Colombie), les visiteurs d'Argentine, du Chili, d'Equateur, du Pérou, de Porto-Rico, ainsi que des représentants d'Amérique centrale et du Mexique.

L'assistant général, le p. Rafael Sáinz, était présent à cette première rencontre, inaugurant un mode de relation qui s'est toujours maintenu entre l'administration centrale et la Clapvi.

1. Les étapes : on peut en dénombrer trois.

1^{ère} étape : le processus de fondation, entre 1971 et 1980

Durant ces 9 ans, le refrain de la chanson à la mode : « marcheur, il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant », paraît avoir été la consigne. Les premiers pas se sont inspirés de quatre objectifs fondateurs : une formulation de l'idéal du vincentien latino-américain, le renouvellement des missionnaires et des œuvres, l'organisation de la formation permanente, la coopération inter-provinciale.

Très rapidement l'appartenance s'est consolidée : ainsi aux neuf provinces fondatrices se sont unies, courant 1972, la vice-province de Costa Rica et la

¹ LEÓN M. « La Province du Venezuela dans la contexte de la Clapvi » Clapvi 83 (octobre-décembre 1995), p. 283-299; BASTIAENSEN A. « Clapvi, 25 ans : « L'histoire derrière l'histoire » Clapvi 93 (octobre-décembre 1996), p. 238-244 ; QUEVEDO A. « Brève histoire de la Clapvi » Ibid : p. 357-366 ; COLLECTIF « Histoire » Clapvi 100-101 (septembre 1998- février 1999) p. 87-110.

mission au Panama de la province de Philadelphie (Etats-Unis) ; puis les trois provinces du Brésil, à l'assemblée de Rome, en août 1974, et la Province de Cuba, pendant l'assemblée de Mexico, en décembre 1977.

Après une visite du Secrétaire Exécutif récemment nommé par toutes les provinces, en 1972, la Clapvi s'est orientée sur des voies qui la marqueront définitivement : la publication d'un bulletin qui s'est rapidement transformé en revue, et les cours de formation pour les confrères.

2^{ème} étape : le processus de consolidation, de 1980 à 1995

Le point de départ a été l'assemblée de 1980, à Rome, qui coïncida avec l'Assemblée Générale de la Congrégation, novatrice et déterminante par elle-même.

En 1983 s'est officialisé le caractère de membre représentant officiel du supérieur régional de Barcelone –Honduras–, et en 1990 celui de Saragosse dans le même pays d'Amérique centrale.

La grande nouveauté durant ces 17 années est caractérisée par le changement de méthodes de travail : les rencontres – séminaires – au lieu de cours, de formation permanente, mais brèves, d'une semaine à 10 jours ; et l'ouverture aux Filles de la charité et aux laïcs vincentiens..

3^{ème} étape : le processus de maturité, depuis 1999

Divers facteurs nous conduisent à parler des débuts de cette troisième étape (ces trois dernières années) : pour la première fois dans une Assemblée² quatre Filles de la Charité (d'Amérique Centrale, du Chili, de Colombie, d'Equateur) parlent ; un Secrétaire Exécutif non colombien, espagnol, mais de la province du Vénézuala, Emilio Melchor, est nommé ; le siège exécutif passe de Bogota à Macaraibo ; selon les conclusions de la dernière Assemblée générale et la volonté du Supérieur Général des cours annuels de formation pour les formateurs sont organisés dans trois zones : Clapvi Nord, Clapvi Sud-langue espagnole, Clapvi Sud-langue portugaise ; on suggère aux Etats-Unis de nommer un délégué membre représentant, en raison du travail des confrères nord-américains avec des immigrants latino-américains.

Des politiques précises surgissent à ce moment : le déploiement collégial du Conseil Exécutif, et le respect de l'autonomie des diverses branches de la Famille Vincentienne.

² Assemblée de la Clapvi, à San José de Costa-Rica, le 27 juillet 1999.

Durant ces trois dernières années, la marche de la Clapvi a tenté d'atteindre trois objectifs : la formation permanente des confrères, l'échange d'expériences, la coopération interprovinciale ; elle s'est inspirée de : l'actualité et la priorité de l'option préférentielle pour les pauvres, l'universalité du charisme, la refondation de la Congrégation sur le continent, la sens de l'appartenance à la CM et à la Famille Vincentienne, l'ecclésiologie de partenariat avec les laïcs et les pauvres, l'inculturation du charisme et son actualisation.

Le projet, impulsé conjointement par le Président, le Conseil Exécutif et le Secrétariat, a favorisé les rencontres et les cours de formation des formateurs. Les premières ont couvert les champs pastoraux : l'éducation, les peuples autochtones, la mission, la formation du clergé ; elles étaient combinées avec une rencontre de jeunes, une autre de missions populaires, pour la première fois hors d'Amérique Latine, aux Etats-Unis.

2. Les mécanismes d'animation

Les statuts et le parcours historique en ont privilégié trois : les assemblées, les rencontres et la revue.

- a) **Les Assemblées :** Il vient de s'en tenir une à Curitiba, avec pour motif l'ouverture de l'année du centenaire de cette province, la dernière, la onzième. La première s'est célébrée à San Miguel, Argentine, en 1973, pour étudier les propositions faites par les confrères lors de la fondation de la Clapvi. Depuis la deuxième, en 1974, à Rome, et la cinquième, en 1983, à Funza (Colombie), les assemblées des années paires ont eu lieu dans la continuation des Assemblées Générales de la CM et celle des années impaires avec les rencontres inter-assemblées des visiteurs, sauf pour les deux dernières.

Le Père Général, le Vicaire Général, les Assistants peuvent y assister avec droit de vote. De fait il y a toujours eu la présence de quelques uns d'entre eux. Par exemple, le p. James Richardson, le vicaire Rafaël Sáinz, et deux assistants, Zico et Sylvestre, furent présent à la troisième, célébrée au Mexique en novembre 1977, pour réfléchir au problème des vocations ; le p. Richard McCullen, avec le Vicaire Général, Miguel Pérez Flores, deux assistants, Gaziello et Pires de Almeida, et le secrétaire général Paul Henzmann, à la cinquième, célébrée à Villa Paul, Funza (Colombie), du 7 au 10 janvier 1983, immédiatement après la première rencontre mondiale des visiteurs, pour l'approbation des statuts.

- b) **Les rencontres ont proposé un double contenu : doctrinal et pastoral.**

Au niveau théorique on a essayé de diffuser les enseignements de Saint Vincent de Paul, et le magistère des supérieurs et des Assemblées Générales, comme la signification des grandes figures de la Famille Vincentienne, profitant des anniversaires et des célébrations importantes³ ainsi que le magistère du pape et de l'épiscopat sud-américain (CELAM), surtout par les textes de Medellin (1968), Puebla (1979) et Santo Domingo (1992).

Au niveau pastoral, elles ont été un lieu d'échange sur la réalité de la pastorale vincentienne dans le continent, au prisme de la théologie de la libération, de la formation des nôtres, ainsi qu'au prisme de la promotion intégrale de la personne.

Dans l'ensemble on a soutenu deux aspects de la réflexion et de l'action vincentienne : les missions et la formation des nôtres. Ces deux pôles ont produit un document important : « le manuel des missions de la Clapvi », et une « lecture latino-américaine » de la *Ratio Formationis Vincentianae*.

c) La revue commencée comme un bulletin s'est rapidement transformée en un précieux outil de mémoire, de communication et de réflexion qui est arrivé à sa 28^{ème} année, avec le numéro 113, édition de janvier - février 2003.

Sa fonction la plus importante a été de recueillir le contenu des assemblées, des cours et des rencontres. Mais elle a été aussi le lieu d'expression de l'histoire des provinces et de leurs perspectives, spécialement quand ces dernières assuraient la réalisation d'un numéro. Elle a servi d'espace d'échange d'idées, non d'experts ou de techniciens, mais de personnes préoccupées de théologie, de pastorale et de spiritualité vincentienne.

Elle a parlé avec joie de ces deux thèmes : la théologie de la libération et la nouvelle évangélisation. Il est évident que le plus grand nombre de pages a recueilli les expériences et la réflexion sur la pastorale des vocations et la formation des nôtres, et sur l'évangélisation des pauvres. L'aspect historique est son apport le plus important.

3. Les responsables

La tradition, consacrée par les normes, a privilégié la direction des présidents et secrétaires, mais il leur revient de porter le souci des statuts.

³ Les 150 ans des apparitions de la Vierge de la Médaille Miraculeuse à sainte Catherine Labouré, en 1980 ; le IV^{ème} centenaire de la naissance de Saint Vincent de Paul, en 1981 ; les 350 ans des AIC ; le 150^{ème} anniversaire de la Société de Saint Vincent de Paul, en 1983 ; la béatification des martyrs d'Angers, en 1984 ; les 250 ans de la canonisation de Saint Vincent de Paul, en 1987 ; les 20 ans de Medellin (Colombie), en 1988 ; le IV^{ème} centenaire de la naissance de sainte Louise de Marillac, en 1991 ; les 500 ans de l'évangélisation de l'Amérique Latine , en 1992, etc.

- a) **Les statuts** furent approuvés à la V^{ème} assemblée, le 25 janvier 1983. Après une introduction historique claire et un chapitre de préliminaires sur le nom, la nature, la constitution et le siège, viennent trois autres à propos des : fins ; des membres et de la structure administrative, avec des dispositions complémentaires se référant à des questions économiques et des affaires mineures.
- b) **Les présidents** ont été jusqu'à ce jour : 12 visiteurs ; quatre de Colombie, trois du Mexique, deux du Chili, un de Curitiba (Brésil), un du Venezuela et un de Rio (Brésil).
- c) **Les secrétaires exécutifs** ont joué un rôle clef dans l'histoire de la Clapvi, jusqu'au point de définir ses étapes.
- **Luis Jenaro Rojas** a donné forme aux intuitions fondatrices et participa à la mise en place de celles-ci, c'est à lui que l'on doit les premiers pas quand aux objectifs, aux activités et aux mécanismes.
 - **Álvaro Juan Quevedo** donna à la conférence une insistance sur la théologie de la libération et les thèmes vincentiens.
 - **Hernando Escobar** ouvrit la Clapvi à la Famille Vincentienne, et se préoccupa spécialement de la formation des nôtres.
 - **Emilio Melchor** accéléra le transfert du bureau à sa province, le Venezuela ; il a mis la Clapvi à l'heure de l'informatique, et appuya inlassablement les cours de formation des formateurs.
 - **Antonio Elduayen** qui se définit comme « un secrétaire exécutif de trois mois » mérité une mention spéciale. Avec son énergie, il parvint dans ce court laps de temps à éditer le numéro 64 de la revue, au Chili, et à commencer le transfert du bureau à Santiago.

Conclusion

La Clapvi est intimement liée au Concile Vatican II et à la réponse qu'il a suscité dans la Congrégation de la Mission. Influencé par la « nouvelle théologie », le Concile a changé de nombreux modèles de vie ecclésiale. L'Amérique Latine est le continent qui l'a accueilli le plus rapidement et avec enthousiasme, la congrégation une des institutions ecclésiales qui l'a assumé avec le plus de jugement et d'équilibre.

Le secret de cette impulsion s'enracine dans deux affirmations fondamentales : ce que le Concile dit de l'Eglise en elle-même, dans *Lumen Gentium*, et ce qu'elle dit sur ses relations avec le monde, dans *Gaudium et Spes*.

D'une Eglise fortement universaliste nous sommes passés à une Eglise qui s'affirme clairement comme communion d'Eglises sœurs. Avec l'image du Peuple de Dieu, son caractère charismatique et pèlerin a été souligné, au delà de son image d'institution statique et bureaucratique. Ceci a ouvert deux pistes à des voies insoupçonnées : l'aspect collégial de la hiérarchie et le désir toujours plus grand de la présence des laïcs dans les structures et les activités de l'Eglise.

La relation de l'Eglise au monde est peut-être ce qui s'est le plus développé du Concile en Amérique Latine, grâce aux assemblées du CELAM, à Medellin, en 1968, et à Puebla, en 1982, mais dont l'origine se trouve dans les paroles de Jean XXIII à l'ouverture du Concile, lorsqu'il parla de « l'Eglise des pauvres ».

La Clapvi a été un nid et une école d' ecclésiologie de communion et de libération, par exemple en se référant aux « bases ». A ce sujet deux détails historiques sont parlant : c'est l'unique des cinq conférences de la Congrégation qui n'est pas des visiteurs, mais des provinces ; les délégués d'Amérique Latine aux assemblées Générales de la CM sont membres, avec droit à la parole et au vote, dans les assemblées de la Clapvi lorsqu'elles ont lieu dans les mêmes périodes.

Enfant légitime de cet éclairage ecclésiologique qu'est la théologie de la libération, la Clapvi a été sous-tendue dans sa réflexion théologique et encore bien davantage dans sa ligne pastorale, par ce fil conducteur.

Il n'est pas prétentieux d'affirmer que lorsque l'actuel Supérieur Général nous invite à prendre conscience de la réalité de la Famille Vincentienne et que la dernière Assemblée Générale nous invite à l'unité dans l'humilité, l'Amérique Latine avait déjà parcouru un chemin relativement long, par exemple au Mexique, au Pérou, au Brésil, en Colombie. Le père Robert Maloney lui-même, lors de l'ouverture de la réunion que la Clapvi eut à Rome, aux vêpres de l'Assemblée Générale de 1998 : « C'est durant une réunion de la Clapvi au Mexique, que j'ai commencé à apprécier l'importance de la Famille Vincentienne. Comme vous le savez cette question est arrivée à susciter un grand intérêt dans la Congrégation de la Mission et c'est le thème de l'Assemblée Générale de 1998. Pour cela, merci. »⁴

(Traduction: BERNARD MASSARINI, C.M.)

⁴ Cf. Clapvi 99 (mai-août 1999) p. 198.

Statuts de la CLAPVI

Revus à l'Assemblée de Curitiba, 2002

Introduction Historique

§ 1. Comme un signe d'inculturation, et comme expression de l'Eglise « communion et participation » présentée par Vatican II, Medellin et Puebla, les Visiteurs des Provinces Latino-américaines de la Congrégation de la Mission ont accompli une plus grande intégration et collaboration dans le ministère de l'évangélisation des pauvres.

§ 2. Ainsi, à l'Assemblée Générale de 1969, le Visiteur de la Province de Colombie, le P. Luis Antonio Mojica, partagea au P. James Richardson, Supérieur Général, son souci de parvenir à une plus grande collaboration parmi les Provinces Vincentiennes d'Amérique Latine.

§ 3. Le P. Richardson appuya l'idée, qui devint réalité à Santandercito (Colombie), le 24 septembre 1971, lorsque les Visiteurs des Provinces Latino-américaines de langue espagnole se retrouvèrent autour du Vicaire Général, le P. Rafael Sainz : Pour l'Equateur, le P. Jorge Rivadeneira ; pour l'Argentine, le P. Buenaventura Sarasola ; pour la Colombie, le P. Luis Antonio Mojica ; pour le Chili, le P. Roberto Schwane ; pour Porto Rico, le P. Tomas Gasqué ; pour le Vénézuéla, le P. Luis Vela ; pour le Pérou, le P. Marciano Rodriguez ; pour l'Amérique Centrale, le P. Godofredo Recinos (délégué du Visiteur) ; et pour le Mexique, le P. Colombiano Nunez (délégué du Visiteur).

§ 4. Ainsi naquit la CONFERENCE LATINO-AMERICAINE DE VISITEURS (CLAVI). Mais en 1972 elle changea son nom pour celui de CONFERENCE LATINO-AMERICAINE DES PROVINCES VINCENTIENNES, d'où vient le sigle « CLAPVI » qui l'identifie. Cette même année, la Vice-province du Costa Rica et la Mission de Panama, tenue par la Province Orientale des Etats-Unis, vinrent s'ajouter à la Conférence.

§ 5. En août 1974, les trois Provinces Vincentiennes du Brésil : Rio, Curitiba et Fortaleza adhèrent à la CLAPVI . En 1977, la Province de Cuba s'y incorpora ; en 1983, les maisons de la Province de Barcelone, au Honduras ; en 1990, les maisons de la Province de Saragosse au Honduras ; et en 1999, un délégué des Provinces des Etats-Unis, pour travailler avec les migrants latins.

Chapitre I : PRELIMINAIRES : NOM, NATURE, CONSTITUTION ET SIEGE

ARTICLE 1°

LA CONFÉRENCE LATINO-AMERICAINE DES PROVINCES VINCENTIENNES de la Congrégation de la Mission (CLAPVI) est une association non lucrative, de service permanent pour orienter, animer et coordonner les activités vincentiennes. Elle tâche de procurer à ses adhérents des solutions aux problèmes communs, une aide mutuelle, et un renfort d'unité et de fraternité interprovinciales. Elle est régie par ce qui est prévu dans ces Statuts, par les normes de la Curie Générale et par les dispositions de l'Eglise.

ARTICLE 2°

La CLAPVI est constituée par les Provinces, les Vice provinces et les Délégations des Provinces qui travaillent en Amérique Latine et/ou en relation avec elle.

ARTICLE 3°

Le siège du secrétariat de la CLAPVI sera celui choisi par le Secrétaire Exécutif avec l'approbation du Conseil Exécutif.

ARTICLE 4°

La durée de la Conférence est d'une limite indéterminée.

Chapitre II : LES FINALITES DE LA CLAPVI

ARTICLE 5°

§ 1. L'objectif général de la CLAPVI est d'actualiser le charisme de Saint Vincent dans toutes les activités, à l'intérieur du contexte historique et circonstanciel d'Amérique Latine, pour une évangélisation des pauvres plus efficace.

§ 2 On obtient ceci au moyen des objectifs spécifiques suivants :

- a) Renouveau intérieur et formation permanente de ses membres.
- b) Adaptation des activités apostoliques aux fins de la Congrégation de la Mission, tels qu'ils sont définis dans les Constitutions et Statuts de la Congrégation de la Mission.
- c) Recherche de lignes communes de formation et d'action.
- d) Echange d'expériences dans les différents secteurs de l'activité pastorale, vocationnelle et de formation vincentienne.

- e) Fixer des critères communs d'interprétation et d'application des dispositions de l'Eglise et de la Curie Générale à la réalité latino-américaine.
- f) Créer une conscience communautaire latino-américaine.
- g) Favoriser la coopération interprovinciale.
- h) Promouvoir des rencontres entre Provinces.
- i) Stimuler la participation à des cours de spécialisation, et à ceux que l'on pourrait organiser par rapport à la formation à la spiritualité vincentienne.

§ 3. Le projet de la CLAPVI est que ces rencontres se déroulent dans un esprit d'ouverture, de sorte que l'on puisse inviter des membres d'autres communautés et d'associations de laïcs, dans la mesure où ils participent de l'esprit vincentien.

Chapitre III : LES MEMBRES DE LA CLAPVI

ARTICLE 6°

Les membres « à part entière » de la CLAPVI sont les missionnaires incorporés aux Provinces, Vice-Provinces ou Délégations de Provinces, dont il est question dans l'article 2°.

ARTICLE 7°

Les membres « représentatifs » de la CLAPVI sont les Visiteurs, les Vice-Visiteurs, les membres de la communauté qui représentent les Délégations de Provinces ou leurs substituts, le Représentant des Provinces des Etats-Unis qui travaillent avec les migrants latino-américains, le Secrétaire Exécutif de la Conférence, et les membres indiqués dans l'Art. 13, §2.

ARTICLE 8°

Les droits des membres sont :

- a) Participer aux cours et rencontres interprovinciales, et bénéficier des autres services que pourrait rendre la CLAPVI.
- b) Faire partie des Assemblées et des activités de la CLAPVI au moyen de suggestions ou propositions envoyées au Président ou au Secrétaire Exécutif.

ARTICLE 9 °

Les devoirs des membres sont :

- a) Montrer de l'intérêt pour la Conférence et ses activités.

- b) Appuyer les décisions prises en Assemblée.
- c) Etre disposé à participer aux rencontres et à rendre d'autres services lorsqu'ils seront sollicités.

ARTICLE 10°

Les droits des membres représentatifs, en plus de ceux spécifiés dans l'article 8°, sont :

- a) Jouir de la voix active et passive dans les Assemblées.
- b) Exercer les fonctions que les Assemblées pourraient leur attribuer.
- c) Proposer à l'Assemblée, au Président ou au Secrétaire Exécutif tous les services possibles que la CLAPVI pourrait rendre aux adhérents.

ARTICLE 11°

Les devoirs des membres représentatifs, outre ceux déjà mentionnés dans l'article 9° sont :

- a) Prendre part active dans le fonctionnement de la CLAPVI.
- b) Respecter les orientations de l'Assemblée et exécuter dans les Provinces, Vice-Provinces et Délégations respectives, les propositions approuvées.
- c) Accorder au Président et au Secrétaire Exécutif, la collaboration nécessaire pour qu'ils puissent jouer leur rôle, de même que l'ensemble du personnel qui fait partie de la Direction Exécutive de la CLAPVI.

Chapitre IV : LA STRUCTURE

ARTICLE 12°

La CLAPVI est animée et administrée par les instances suivantes :

- a) L'Assemblée.
- b) Le Conseil Exécutif.
- c) Le Président.
- d) Le Secrétaire Exécutif.

TITRE 1° : L'ASSEMBLEE

ARTICLE 13°

L'Assemblée est constituée par les membres représentatifs.

§ 1. Sont également membres de l'Assemblée avec droit de vote, le Supérieur Général, ou son Délégué, le Vicaire Général et les Assistants Généraux éventuellement présents, avec voix et vote.

§ 2. Lorsque l'Assemblée a lieu en même temps que l'Assemblée Générale de la C.M., les Délégués latino-américains à cette Assemblée de la C.M. participent à l'Assemblée avec voix et vote.

§ 3. Peuvent être admis à l'Assemblée, non seulement les membres à part entière de la Conférence, mais encore d'autres personnes, en qualité d'experts ou d'observateurs. Ils jouiront de voix sans droit de vote.

ARTICLE 14°

L'Assemblée se réunit :

- a) De manière ordinaire, tous les trois ans, à la date et au lieu déterminés auparavant après consultation des membres représentatifs.
- b) De manière extraordinaire, lorsque des raisons de force majeure l'exigeraient, après approbation majoritaire en consultant les membres représentatifs.

ARTICLE 15°

Les Assemblées peuvent avoir lieu en présence de 75% des membres représentants.

ARTICLE 16°

Il appartient à l'Assemblée de :

- a) Se donner un Règlement pour son propre gouverne.
- b) Assumer la réalisation des objectifs de la CLAPVI
- c) Etudier les thèmes proposés et évaluer les conclusion de la question.
- d) Evaluer les activités de la CLAPVI à partir de l'information présentée par le Secrétaire Exécutif et proposer le Plan d'Action pour la prochaine période.
- e) Réviser l'état des finances de la période antérieure et étudier la forme de soutien pour la période suivante.
- f) Réformer et approuver les Statuts.
- g) Déterminer le lieu et la date de la prochaine Assemblée.
- h) Elire le Président, le Vice-président, deux Conseillers et le Secrétaire Exécutif.
- i) Prévoir et créer des responsabilités ou fonctions jugées nécessaires pour la bonne marche de la Conférence.

ARTICLE 17°

Les orientations des Assemblées de la CLAPVI devront être menées à bien par les Provinces, les Vice-provinces ou les Délégations à partir de ce qui sera prévu dans les Conseils Provinciaux ou Vice-provinciaux respectifs.

TITRE 2° : CONSEIL EXECUTIF

ARTICLE 18°

§ 1. Le Conseil Exécutif est composé du Président, du Vice-président, des deux Conseillers et du Secrétaire Exécutif.

§ 2. Le Président et le Secrétaire Exécutif constituent le Comité Permanent de la Conférence.

ARTICLE 19°

§ 1. Les Conseillers sont des membres représentant des Provinces, Vice-Provinces, Délégations de Provinces et du Représentant des Provinces des Etats-Unis qui travaillent avec les migrants latino-américains et sont élus par l'Assemblée avec la même manière de faire que pour élire le Président et pour le même temps.

§ 2. Les Conseillers sont au nombre de deux.

§ 3. Le premier conseiller élu prend les fonctions de Vice-président, lorsque celui-ci cesse sa charge.

§ 4. Lorsque, durant la période pour laquelle ils ont été élus, les Conseillers arrêtent leur office, leurs successeurs deviennent Conseillers « ipso facto ».

§ 5. Dans le cas où le premier Conseiller aurait à assumer la charge de Vice-président, le Conseil Exécutif nomme un deuxième Conseiller.

SECTION 1 : ATTRIBUTIONS DU CONSEIL EXECUTIF

ARTICLE 20°

Les attributions du Conseil Exécutif sont :

- a) Veiller à l'accomplissement fidèle des objectifs généraux et spécifiques de la CLAPVI .
- b) Planifier, préparer et organiser les Assemblées.
- c) Approuver le thème et les modalités de son exécution lorsque des cours interprovinciaux seront organisés par la Conférence.
- d) Résoudre les cas urgents pour lesquels le Président les aurait convoqués.
- e) Conseiller le Président avant de convoquer l'Assemblée Extraordinaire.

- f) Superviser les fonds économiques de la CLAPVI et tâcher qu'ils soient normalement utilisés.
- g) Etudier les informations que pourrait présenter le Secrétaire Exécutif

ARTICLE 21°

Le Conseil Exécutif devra se réunir, au moins, une fois l'an.

SECTION 2 : ROLES DES MEMBRES DE LA DIRECTION EXECUTIVE

1. - LE PRESIDENT

ARTICLE 22°

§ 1. Le Président est élu par l'Assemblée à la majorité absolue des voix au premier et au deuxième tour. Il exercera sa charge pour une période de trois années.

§ 2. Au cas où il n'y aurait pas de majorité absolue de voix dans les deux premiers tours, et en cas de ballottage, on considérera comme élu, à la majorité relative des voix, le membre représentatif le plus ancien en vocation et en âge.

§ 3. La charge de Président peut être exercée par tout membre représentant de la CLAPVI.

§ 4. Le Président peut être réélu pour une autre période de trois ans, au jugement de l'Assemblée.

§ 5. La résidence du Président devra être sa propre Province.

ARTICLE 23°

Les tâches du Président sont :

- a) Représenter officiellement la CLAPVI
- b) Convoquer et présider les Assemblées
- c) Veiller à ce que les orientations données dans les Assemblées soient mises en pratique
- d) Compte tenu de l'approbation par la majorité des membres représentatifs, solliciter les contributions financières extraordinaires pour solutionner des services urgents.
- e) Convoquer et présider les sessions du Conseil Exécutif

- f) En cas d'empêchement définitif du Secrétaire Exécutif, nommer un substitut jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée.

2. - LE VICE-PRESIDENT

ARTICLE 24°

Le Vice-président sera élu de la même manière et pour la même durée que ce qui est dit pour le Président.

ARTICLE 25°

Le Vice-président devra assumer les fonctions du Président, si celui-ci est absent ou empêché

3. - LE SECRETAIRE EXECUTIF

ARTICLE 26°

§ 1 Le Secrétaire Exécutif est élu par l'Assemblée pour trois ans. Il peut être réélu pour un second et un troisième mandat.

§ 2. Le procédé pour l'élection ou la réélection est le même que celui utilisé pour le Président.

ARTICLE 27°

Les fonctions du Secrétaire Exécutif sont :

- a) Avoir une disponibilité totale au service de la CLAPVI ;
- b) Représenter officiellement la CLAPVI lorsqu'il sera délégué par le Président.
- c) Avec les autres membres du Conseil Exécutif, planifier, préparer et organiser les Assemblées.
- d) Conserver, en les organisant comme il se doit, les archives du Secrétariat.
- e) Être responsable de la publication de la revue.
- f) Informer les membres représentants des travaux réalisés au moyen de communications périodiques.
- g) Présenter une information sur ses activités à l'Assemblée.
- h) Rédiger les Actes des sessions des Assemblées et les soumettre à l'approbation du Conseil Exécutif.
- i) Veiller à la bonne administration de la CLAPVI .
- j) Présenter, au Conseil Exécutif et à l'Assemblée, la balance financière correspondante.

- k) Présenter à l'étude et à l'approbation de l'Assemblée le budget des trois années à venir.
- l) Faire partie, en vertu de sa charge, du Conseil Exécutif.

Chapitre V : DISPOSITIONS FINALES

ARTICLE 28°

Les participants aux cours, aux rencontres et aux assemblées organisés par la CLAPVI assumeront toutes les dépenses prévues.

ARTICLE 29°

Toutes les dépenses du Secrétaire Exécutif dans l'accomplissement de sa fonction seront à la charge de la CLAPVI .

ARTICLE 30 °

Les dépenses dues aux réunions du Conseil Exécutif seront à la charge de la CLAPVI .

ARTICLE 31°

Les rencontres interprovinciales organisées par la CLAPVI, en l'absence du Président ou du Vice-président, seront présidées par le Visiteur de la Province où a lieu la rencontre.

ARTICLE 32°

Les cas non étudiés dans ces Statuts devront l'être par le Conseil Exécutif et communiqués aux membres de la CLAPVI.

(Traduction: BERNARD GARCÍA, C.M.)

Conférence Européenne des Visiteurs de la Congrégation de la Mission - CEVIM

*par Arkadiusz Zakrepta, C.M.
Visiteur de Pologne
Secrétaire Exécutif de la CEVIM*

I. La création

L'idée de créer la Conférence remonte au 13 juillet 1989. Cette création est une des résolutions prises par les Visiteurs d'Europe réunis à Rio de Janeiro pour la Rencontre internationale des Visiteurs de la Mission. On décida alors de créer la Conférence et de fixer la première rencontre aux 24 et 25 avril 1990 à la Maison-Mère à Paris. Trois Visiteurs, P. Carlo Braga (Rome), P. José Mulet (Barcelone) et P. André Sylvestre (Toulouse) furent chargés de l'élaboration du programme.

Les trois Visiteurs se sont réunis le 1^{er} décembre 1989 à Toulouse pour préparer ensemble une première ébauche du programme de la rencontre de la Conférence¹. Les réponses des Visiteurs de la Conférence au questionnaire préalablement conçu² ont été le point de départ et la base de l'élaboration du programme.

La Conférence se constitua selon le plan du 24 avril 1990 à Paris et prit le nom de Conférence Européenne des Visiteurs de la Mission, avec l'abréviation CEVIM à l'instar de la CLAPVI, Conférence d'Amérique Latine, existant déjà. Elle regroupe toutes les Provinces d'Europe et du Moyen-Orient, aujourd'hui au nombre de 20³. C'est également à Paris que furent préparés et approuvés les Statuts, à l'époque en 11 articles, qui définissent l'existence, les buts et le fonctionnement de la CEVIM.

La CEVIM fut donc la deuxième Conférence des Visiteurs dans l'histoire contemporaine de la Congrégation de la Mission. Si la Rencontre internationale des Visiteurs de la Mission à Rio de Janeiro contribua de façon incontestable à sa création, c'est la Conférence d'Amérique Latine, existant déjà et fonctionnant à partir de 1971, qui y joua le rôle primordial. C'est à cette Conférence que se

¹ Cf. C. Braga, J. Mulet, A. Sylvestre, Lettre aux Visiteurs du 1^{er} décembre 1989.

² Cf. Compte rendu de l'assemblée du 13 juillet 1989 à Rio de Janeiro. Les sujets abordés dans le questionnaire se réfèrent aux problèmes majeurs des provinces, à la possibilité de la collaboration interprovinciale dans le domaine de la formation et des échanges, à l'aide fraternelle entre provinces, au défi posé par l'ouverture de l'Europe de l'Est et à la réception des dispositions prises lors de l'assemblée des Visiteurs à Rio de Janeiro.

³ Cf. art. 1. Les articles des Statuts de la Conférence sont cités selon la numérotation actuelle.

réfèrent les Visiteurs d'Europe réunis à Paris, constatant qu'elle donnait l'exemple de la collaboration interprovinciale.⁴

II. Le but et les tâches de la Conférence

La création de la Conférence est une marque de collaboration entre les provinces du continent européen et constitue la réponse au besoin d'entreprendre des initiatives communes en vue d'un fonctionnement plus efficace. Nous tenons à remarquer que ce qui est également important, et selon le principe *primum esse deinde agere* même plus important, c'est le fait que les rencontres des Visiteurs contribuent à approfondir le sentiment de l'union régionale et de l'identité avec toute la Congrégation de la Mission. La participation du Supérieur Général ou de son représentant à la totalité ou une partie de la rencontre y contribue de façon considérable.

Déjà pendant l'assemblée à Rio de Janeiro, donc à l'étape de sa mise en place, on avait défini les buts de la Conférence qui constituent à la fois les raisons de son existence et de son fonctionnement, tels que:

- une meilleure connaissance entre les provinces
- l'étude des problèmes communs
- la réalisation de projets communs
- l'aide fraternelle entre provinces.⁵

En fonction de ces objectifs, la Conférence élaborera les Statuts, dans lesquels elle se fixa comme but de *favoriser l'information et la collaboration entre les Provinces dans les domaines de la Formation et de la Mission*⁶. Ayant ainsi précisé l'objectif, la CEVIM se propose deux tâches pour le réaliser :

- *veiller à une meilleure connaissance de la Famille Vincentienne et à un approfondissement de l'esprit vincentien, en provoquant contacts et échanges dans les domaines de la formation et de l'activité missionnaire et en suscitant méthodes et moyens pour l'initiation des jeunes à l'esprit vincentien.*⁷

⁴ Cf. Compte rendu de la réunion des Visiteurs C.M. des Provinces d'Europe et du Moyen-Orient, Paris 1990, p. 1. La création de la CEVIM confirme la thèse de J. M. Nieto que l'initiative des Conférences des Visiteurs sont nées non « depuis le haut », mais « depuis la base ». (Cf. J. M. Nieto, Les Conférences des Visiteurs, Vincentiana 3 (2002), p. 242).

⁵ Compte rendu de l'assemblée du 13 juillet 1989 à Rio de Janeiro.

⁶ Art. 2.

⁷ Art. 3. Cet article faisait initialement partie intégrale de l'article 2. Comme on peut déduire de son contenu, telle répartition sert à ordonner les Statuts, mettant en évidence l'objectif et les tâches qui en résultent.

- *favoriser toute collaboration pastorale entre les Provinces, dans le lancement d'initiatives nouvelles à l'échelon européen, comme : projets missionnaires, séjours linguistiques, etc.*⁸

Les expériences que la CEVIM a connues jusqu'à présent montrent que le temps de la rencontre annuelle des Visiteurs est avant tout consacré à l'étude du thème prévu et à la présentation de la Province d'accueil et de ses œuvres. Les rencontres sont aussi l'occasion de lancer la coopération entre certaines provinces, surtout celles qui sont proches géographiquement et d'offrir l'aide personnelle et matérielle aux Provinces en difficulté.

Il convient également de souligner, en parlant des objectifs, l'importance de la Conférence pour les Visiteurs mêmes. La communauté des Visiteurs, édifiée durant ces quelques jours et renouvelée chaque année, donne la possibilité d'échanger les expériences et de prendre connaissance des problèmes existant à l'heure actuelle dans diverses provinces. Ceci renforce le sentiment de la responsabilité commune à l'égard de l'activité de la Congrégation de la Mission, dans la région en question. La rencontre devient ainsi un élément ancré dans la formation permanente des Visiteurs.

III. L'organisation et le fonctionnement

Les rencontres de la Conférence sont annuelles. Elles ont lieu la deuxième semaine après Pâques, chaque fois à un endroit différent, à l'exception des années où la date et le lieu sont adaptés au déroulement de l'Assemblée Générale ou de la Rencontre internationale des Visiteurs de la Mission.⁹

Dès les origines de la Conférence on adopta le mode actuel de préparer la rencontre. On choisit au sein de la Conférence le conseil des trois Visiteurs, appelé troïka, avec le Visiteur de la Province où s'est tenue la dernière rencontre, le Visiteur de la Province où se tient la rencontre durant l'année en cours et le Visiteur de la province où se tiendra la rencontre suivante. Ce dernier est choisi à la fin de chaque rencontre. Tous les Visiteurs nomment un secrétaire pour la Conférence, qui n'est pas Visiteur.¹⁰

⁸ Art. 11. Si l'on considère l'ordre logique, il conviendrait d'introduire cet article immédiatement après l'article 3.

⁹ Cf. art. 6. Durant un certain temps, les rencontres se tenaient plus tôt, on décida de les retarder en raison de l'Étude de la Spiritualité Vincentienne (Mitteleuropäische Gruppe für Vincentinische Studien, avec l'abréviation MEGVIS), qui a lieu immédiatement après Pâques.

¹⁰ Cf. art. 4. En pratique, le troisième visiteur se porte comme volontaire. Le secrétaire fut choisi pour la première fois en l'an 2000, lors de la rencontre dans la Province de Madrid. Avant, les fonctions du secrétaire étaient exercées par un des visiteurs. En 2001, à Dublin, on décida que le mandat du secrétaire durerait trois ans et pourrait être renouvelé une fois.

La troïka est chargée de préparer l'assemblée de la Conférence.¹¹ Cela signifie en pratique que les trois Visiteurs et le secrétaire se rencontrent plusieurs mois à l'avance dans la Province qui accueillera la CEVIM. Lors de la rencontre, on discute des détails d'organisation, tels que le thème principal, le programme, les intervenants et les dates. Ces décisions prises, on élabore un questionnaire concernant le thème principal de la rencontre qu'on envoie ensuite à tous les Visiteurs. Les réponses sont transmises à tous les participants de la CEVIM et servent de base à l'étude des problèmes abordés ainsi qu'à la rédaction d'un document final commun.

La rencontre réunit les Visiteurs et les vice-Visiteurs des Provinces et des Vice-Provinces faisant partie de la CEVIM. Pour des motifs valables, ils peuvent se faire remplacer par l'Assistant de la Province ou un membre du Conseil Provincial.¹²

Ius proprium de la Congrégation de la Mission ne prévoyant pas l'existence et l'organisation de la Conférence des Visiteurs, la CEVIM jouit de la personnalité morale fondée sur le principe de la reconnaissance mutuelle.¹³ C'est pour cette raison que la situation juridique de la Conférence et les décisions qu'elle adopte, sont limitées. Leurs ratifications sont subordonnées à l'approbation des Conseils Provinciaux respectifs qui gardent à l'égard de la CEVIM une entière autonomie.¹⁴ Le caractère moral de l'engagement quant à l'application des décisions communes se trouve renforcé par l'obligation juridique de les prendre à la majorité simple et à la majorité des 2/3 dans le cas de modifications de Statuts.¹⁵

Pour conclure, il convient de souligner le fait que la Conférence travaille périodiquement, bien que les Statuts prévoient l'existence d'un secrétariat, donc un organe de caractère permanent.¹⁶ La Conférence reprend ce thème de plus en plus souvent afin de s'assurer un fonctionnement plus efficace.

IV. L'histoire des rencontres et les thèmes principaux

Les rencontres de la CEVIM ont lieu chaque année dans une Province différente. L'idée qui a guidé ce choix était de pouvoir mieux connaître la

¹¹ Cf. art. 5.

¹² Cf. art. 8. L'expérience montre que ce principe, qui devrait exclure tout autre confrère n'étant ni assistant ni conseiller, n'est pas rigide.

¹³ Lors de la rencontre à Graz, l'une des dispositions prises était de se conférer, en tant qu'au groupe de visiteurs, une personnalité morale, ce qui signifie d'avoir choisi et approuvé le nom de la CEVIM : « Un nom a été choisi et approuvé pour désigner notre groupe et lui conférer une personnalité morale ». Compte rendu de la CEVIM, Paris 1990, p. 1.

¹³ Cf. art. 10.

¹⁴ Cf. art. 9.

¹⁵ Cf. art. 7.

¹⁶ Cf. art. 10.

Province d'accueil et, à long terme, toutes les Provinces de la Conférence. C'est dans cette perspective que nous avons également prolongé la durée de la rencontre, qui à l'heure actuelle se déroule sur environ cinq jours. Outre la possibilité de connaître certaines œuvres de la Province d'accueil, le programme de la rencontre comprend les prières en commun, l'Eucharistie et surtout les délibérations sur un thème élaboré à l'avance.

Année	Lieu	Thèmes
1990	France - Paris	Organisation de la CEVIM, Statuts, formation vincentienne commune des étudiants
1991	Autriche - Graz	Révision des Statuts, ouverture de l'Europe de l'Est, activité pastorale pour émigrés – l'Islam, formation vincentienne
1992	Italie - La Verna <i>Assemblée Générale</i>	Déroulement de la session vincentienne pour les étudiants à Dax (août 1991), activité pastorale pour vocations, formation permanente
1993	Espagne – Salamanque	Participation des laïcs aux œuvres de la Compagnie, collaboration avec le volontariat laïc, relations C.M. avec les Filles de la Charité
1994	Pologne – Zakopane	Situation de l'Église en Europe de l'Est, identité vincentienne, activité pastorale pour vocations, formation vincentienne
1995	Irlande – Dublin	Direction spirituelle, formation des prêtres et des laïcs, volontariat vincentien
1996	Espagne – Salamanque <i>Rencontre internationale des Visiteurs</i>	Ministère des Visiteurs, acculturation des immigrants, collaboration interprovinciale, missions internationales
1997	Allemagne – Niederprüm Hollande – Panningen	Collaboration interprovinciale en vue de la présence vincentienne à Bruxelles, soin des confrères âgés et malades, prise de conscience de l'activité de Kirche in Not à Königstein
1998	Italie – Rome <i>Assemblée Générale</i>	Famille Vincentienne
1999	Liban – Alountoun	Formation des formateurs, activité pastorale pour vocations, activité pastorale pour réfugiés, présence C.M. à Bruxelles, Livre Vincentien de Prières
2000	Espagne - Madrid	Activité pastorale pour vocations, formation interprovinciale, missions populaires, moyens modernes de communication et la Nouvelle Évangélisation

2001	Irlande – Dublin <i>Rencontre internationale des Visiteurs</i>	Animation des communautés locales, révision des Statuts
2002	Pologne – Cracovie	Collaboration interprovinciale dans la perspective de l'élargissement de l'Union Européenne
2003	Italie – Naples	Activité pastorale pour émigrés, collaboration avec la Famille Vincentienne

Il convient de remarquer que lors de la rencontre chacun des Visiteurs a la possibilité de présenter l'histoire et la situation actuelle de sa Province. Au cours des délibérations, on prend également en considération les suggestions et les indications du Supérieur Général, envoyées dans cette intention à la Conférence. Pour conclure la rencontre, on élabore chaque fois un document final, envoyé ensuite avec une courte information sur la rencontre à la Curie Générale.

V. Les initiatives de la CEVIM

Comme le montre le relevé des thèmes abordés, ce qui se trouve au cœur même des préoccupations de la Conférence ce sont les vocations et la formation videntienne. Aujourd'hui, toutes les Provinces de la CEVIM souffrent sinon du manque de vocations, au moins de la diminution de leur nombre. Il est évident que l'objectif principal de l'activité de la Province n'est pas le souci du nombre de vocations mais le désir de rester fidèle à la mission pour laquelle la Congrégation a été fondée. Cette conviction est accompagnée de l'espoir que si l'on reste fidèle à l'esprit du Fondateur, Dieu même prendra soin de futures générations de missionnaires prêts à servir les pauvres que nous aurons toujours, comme Lui-même nous en assure.

Néanmoins, la Conférence aperçoit le besoin d'entreprendre une mission pastorale pour des vocations, faute desquelles toute discussion sur la formation sera bientôt sans objet. Quant à la promotion des vocations, la Conférence ne lance pas des initiatives de caractère global, mais constitue une importante source du savoir sur les possibilités de telles initiatives et agit dans le but de les encourager.

En ce qui concerne la formation, la Conférence a des possibilités beaucoup plus larges. Ce thème apparaît chaque année soit comme fil conducteur soit comme sujet parallèle. Les moyens communs de l'ensemble des Visiteurs sont beaucoup plus importants dans ce domaine, autant pour la formation initiale que permanente.

Lors de la première rencontre de la CEVIM à Paris, on fut décidé d'organiser le cours de formation pour nos étudiants qui aurait lieu au Berceau.

Dès le début, ces rencontres annuelles jouissent d'une grande popularité. Elles permettent aux étudiants de découvrir les endroits liés à l'histoire de la Congrégation de la Mission ce qui les conduit à un approfondissement de l'esprit de saint Vincent. Elles leur donnent en plus la possibilité de nouer des contacts et d'échanger les expériences.

Un autre exemple des initiatives de la Conférence dans le domaine de la formation fut la rencontre des formateurs qui se tint du 27 août au 2 septembre 2000 au Berceau. Elle fut consacrée au thème suivant : « La formation vincentienne, aujourd'hui et demain. »¹⁷ Dans le document final, les formateurs ont exprimé leur reconnaissance envers les Visiteurs, soulignant l'utilité des rencontres de ce type et le besoin d'en organiser d'autres dans l'avenir : « La rencontre que nous avons vécue, est le signe et le désir d'un travail de collaboration entre nous. L'esprit de saint Vincent, commun entre nous, nous invite à être des collaborateurs : « ce qui se vit ailleurs me concerne. C'est pourquoi, pour poursuivre, approfondir et élargir la mission commune, nous désirons renouveler ce type d'expérience. »¹⁸

VI. Les projets de la CEVIM

Bien que la Conférence, en tant que rencontre des Visiteurs d'Europe et d'Orient, soit un organe collégial qui agit périodiquement, elle tend de plus en plus à établir une institution à caractère permanent. En 1999, lors de la rencontre au Liban, on a longtemps discuté des possibilités de la présence vincentienne à Bruxelles.¹⁹ Ce thème revient dans le document final de la rencontre à Cracovie, en 2002, dans lequel l'accent est mis sur l'actualité de la proposition du Supérieur Général. La Congrégation de la Mission pourrait de cette manière se prononcer au sein de l'Union Européenne au nom des pauvres et veiller à l'adoption des lois qui les protégeraient. Étant donné le proche élargissement de l'Union, la présence de la Congrégation de la Mission à Bruxelles devient d'autant plus une question d'actualité.

Au cours de la rencontre à Cracovie, en 2002, on souleva la question d'établir un secrétariat permanent de la CEVIM. Pour son siège éventuel on

¹⁷ Trente sept confrères d'Autriche, d'Espagne, de France, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, du Liban, de Pologne, du Portugal, de Slovaquie et de Slovénie, se sont réunis pour réaliser un partage des expériences et une réflexion sur la formation vincentienne dans les différentes étapes, la collaboration entre les Provinces, l'identité vincentienne.

¹⁸ Le Document finale della sesion de les formateurs d'Europe et d'Orient (27.VIII.2000-2.IX.2000), p. 4.

¹⁹ Le Supérieur Général a indiqué cette possibilité dans sa lettre de 1999 adressée à la CEVIM, dans laquelle il pose la question suivante : « Pouvons-nous faire quelque chose pour permettre à la 'voix européenne' de la Congrégation de la Mission de s'exprimer plus clairement à Bruxelles ? » Robert P. Maloney, Aux Membres de la Conférence des Visiteurs d'Europe *Vincentiana* 3 (1999), p. 148. La Conférence s'est prononcée pour la collaboration avec le secrétariat permanent AIC, existant déjà à Bruxelles, ou bien pour la création d'une représentation de toute la Famille Vincentienne. Quelle que soit la solution adoptée, il convient de prendre en considération de déléguer un confrère à Bruxelles.

indiqua Trier en Allemagne en raison de la proximité de Bruxelles, ce qui permettrait d'unir l'activité du secrétariat à l'éventuelle présence vincentienne dans la capitale de l'Union européenne. On examine à présent les possibilités de l'organisation d'un tel secrétariat ainsi que les tâches ou plutôt les attentes qui y sont liées.

Le besoin de créer dans le cadre de la CEVIM une institution permanente vient de la nécessité de coordonner les travaux en vue d'une réalisation plus efficace des initiatives prises et d'une meilleure communication au sein de la Conférence (bulletin d'informations).

Il convient de remarquer que jusqu'à présent toutes les rencontres de formation prévues ont eu lieu, en dépit d'une très grande diversité de langues. Il s'avère que la volonté de collaborer et d'entreprendre des initiatives pour le bien du continent européen permet de vaincre les difficultés dues aux barrages linguistiques et à la multiplicité des Provinces réunies dans la Conférence. Il faut espérer qu'il en sera de même dans le cas de la poursuite des initiatives existant déjà et du lancement de nouvelles initiatives proposées par les Visiteurs de la CEVIM.

Conférence Européenne des Visiteurs de la Mission

Statuts mis à jour lors de la Rencontre 2001 à Dublin

Article 1. La Conférence des Visiteurs d'Europe regroupe les Visiteurs des Provinces d'Europe et d'Orient. (En abréviation : **CEVIM**)

Article 2. La CEVIM a pour but de favoriser l'information et la collaboration entre ces Provinces dans les domaines de la Formation et de la Mission.

Article 3. La CEVIM veillera à une meilleure connaissance de la Famille Vincentienne et à un approfondissement de l'esprit vincentien, en provoquant contacts et échanges dans les domaines de la Formation et de l'activité missionnaire et en suscitant méthodes et moyens pour l'initiation des jeunes à l'esprit vincentien.

Article 4. Le conseil (troïka) est formé par :

- le Visiteur de la Province où s'est tenue l'Assemblée l'année précédente,
- le Visiteur de la Province où se tient l'Assemblée durant l'année en cours
- le Visiteur de la Province où se tiendra l'Assemblée l'année suivante. Ce « nouveau » Visiteur sera choisi à la fin de la Rencontre annuelle.

Tous les Visiteurs nomment un secrétaire, qui n'est pas Visiteur, pour un mandat de 3 ans, renouvelable une fois.

Article 5. Le Conseil des Trois prépare l'assemblée annuelle après consultation de l'ensemble des Visiteurs.

Article 6 . - Les Rencontres de la CEVIM sont annuelles. L'année où se tiendra l'Assemblée Générale et l'année de la Rencontre de tous les Visiteurs du Monde, la CEVIM se reunira avant ou pendant ces rencontres.

- La Rencontre annuelle aura lieu la deuxième semaine après Pâques, au plus tôt à partir du mercredi.

Article 7. - Les décisions seront prises à la majorité simple des Visiteurs présents.

- Mais la majorité des 2/3 est requise dans le cas de modifications de statuts ou d'adjonction de nouveaux articles.

Article 8. Si, pour des raisons de maladie ou pour tout autre raison similaire, un Visiteur ou un Vice-Visiteur est dans l'incapacité de participer à la Rencontre annuelle il peut se faire remplacer par son Assistant ou par tout autre membre du Conseil Provincial.

Article 9. Le Conseil des Trois veillera à l'application des décisions prises. Chaque Province garde son autonomie, aussi les décisions prises par la CEVIM ne deviennent exécutoires dans une Province qu'après l'approbation par le Conseil de la Province.

Article 10. Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge de chaque Province. Les frais occasionnés par le Conseil des Trois et le Secrétariat sont à la charge de l'ensemble des Provinces. Des exceptions pourront être faites pour des Provinces en difficulté.

Article 11. Dans le cadre de la nouvelle évangélisation recommandée par le Saint-Père, la CEVIM favorisera toute collaboration pastorale entre les Provinces, dans le lancement d'initiatives nouvelles à l'échelon européen, comme : projets missionnaires, séjours linguistiques, etc...

Article 12. La CEVIM établira des liens avec la Curie Générale et avec les autres conférences de Visiteurs existant dans la Compagnie.

Histoire de la Conférence des Visiteurs d'Asie Pacifique (APVC)

*Par Hugh O'Donnell, C.M.
Secrétaire Général de l'APVC¹*

La première Conférence des Visiteurs d'Asie Pacifique se tint en avril 1994, 13 ans après son prédécesseur, la « Rencontre des Visiteurs d'Asie » en août 1981. Mais en 1994, personne n'en gardait le souvenir, à l'exception de quelques photos prises à l'époque par l'un des participants.

La Rencontre des Visiteurs d'Asie d'août 1981. Les minutes de cette rencontre révèlent toutefois un important agenda, ainsi que la présence du P. Richard Mc Cullen, élu Supérieur Général l'année précédente, et du P. Paul Henzmann, Secrétaire Général. Les Visiteurs présents étaient au nombre de quatre : le P. Anthony Netikat d'Inde ; le P. Rolando Dela Goza des Philippines ; le P. I. Suharto d'Indonésie et le P. Keith Turnbull d'Australie. Cette rencontre se tint à Sydney.

Les Constitutions et Statuts venaient d'être achevées l'année précédente, lors de l'Assemblée Générale de 1980 et la traduction anglaise était déjà en circulation parmi les confrères de cette région. Le thème principal de cette rencontre était d'aider les confrères à comprendre et à apprécier l'esprit et la pointe des Constitutions et Statuts, et d'encourager les nécessaires changements et transformations dans les Provinces et dans la vie des confrères. L'un des principaux buts étant le suivi des assemblées provinciales, une attention toute particulière fut portée sur la manière de les rendre fructueuses. Trois autres thèmes de discussion figuraient à l'agenda :

- 1) Les vocations ;
- 2) Les besoins spécifiques de chaque province ;
- 3) L'aide éventuelle de la Curie.

À la lecture des minutes, il est clair que la collaboration régionale, qui allait devenir essentielle pour APVC, n'était pas encore un point central. Toutefois, à la lumière des travaux ultérieurs, il est intéressant de noter qu'existait déjà le désir d'une formation plus approfondie sur le charisme vincentien et son héritage.

La Conférence des Visiteurs d'Asie Pacifique. La première rencontre se tint à Sydney, Australie, en avril 1994. Durant cette rencontre, les Visiteurs

¹ À l'heure où ce numéro de Vincentiana est publié, le nouveau Secrétaire Général est le P. Maurice Sullivan, C.M.

établirent une liste de directives simples pour les suites à donner à cette première rencontre, liste à laquelle fut donnée le nom de « Minute de Compréhension ». Principalement, les Visiteurs s'engagèrent à se rencontrer annuellement, les rencontres tournant de provinces en provinces. Les années où de tiendraient une Assemblée Générale ou une Rencontre des Visiteurs, la rencontre annuelle se tiendrait avant, pendant ou après ces rencontres. Les rencontres tournant de provinces en provinces, c'est au Visiteur de la province d'accueil qu'incombe la responsabilité de la présider, d'en dresser l'agenda et l'emploi du temps. Lors de la rencontre de 1999 à Taiwan, il fut décidé de nommer un Secrétaire Général chargé de suivre les travaux de la rencontre annuelle en collaboration avec le Visiteur responsable de l'année.

Les principaux buts de la Conférence sont de connaître la situation de chacun, de partager à un niveau provincial, de se soutenir les uns les autres, et enfin, d'organiser des rencontres et de prendre des initiatives quant à l'approfondissement du charisme vincentien et de la mission de la Congrégation dans la région Asie Pacifique. La prise de décision se fait par consensus et accord mutuel. Le point de départ de chaque rencontre est le partage entre tous les Visiteurs sur les Statuts, les espoirs, les besoins et les projets de leur province, ouvrant par la suite au dialogue et à la discussion. Chaque Visiteur est invité à soumettre, avant la rencontre, des questions pour information, discussion ou délibération, mais ces mêmes questions peuvent aussi être soumises durant la rencontre.

Une des raisons importantes de faire tourner les rencontres sur l'ensemble des provinces, est de permettre à ses membres d'appréhender la vie, les coutumes et les réalités de la province d'accueil à travers une expérience personnelle. Durant ces rencontres de 5 jours, un certain nombre est consacré à la visite des confrères dans leur mission, des Filles de la Charité et plus spécialement des peuples de la région. De plus, la province d'accueil permet aux confrères qui le peuvent de venir plus tôt ou de rester quelques jours de plus pour approfondir leur expérience des gens et de la culture locale. Cela fut très bénéfique jusqu'à présent.

Les rencontres se sont déroulées en Australie (1994), en Indonésie (1995), à Salamanque (1996), à Orissa, Inde (1997), à Rome (1998), à Taiwan (1999), au Liban (2000), à Dublin (2001) et aux Philippines (2002). La prochaine rencontre est prévue dans la province sud de l'Inde en mars 2003. La rotation de province en province recommencera après cela.

La manière dont se déroula la rencontre au Liban durant l'Année Sainte est une histoire à elle toute seule et fut d'une grande portée pour la région Asie Pacifique. Les membres de l'APVC sont les Visiteurs des provinces d'Indonésie, des Philippines, de l'Inde du nord, de l'Inde du sud, d'Australie et de Chine. En

fait, les membres viennent à la fois d'Asie et d'Océanie. Petit à petit les Visiteurs prirent conscience que les provinces d'Orient, bien qu'éloignées, sont en fait des provinces d'Asie. Ils prirent également conscience que la province de Madagascar partage beaucoup d'intérêt avec l'Asie, une grande partie de sa population étant de descendance asiatique. Aussi, la Conférence invita les Visiteurs du Liban et de Madagascar à participer à la rencontre de 1999 à Taiwan. Ceux-ci furent très intéressés et purent partager leurs statuts, leurs espoirs, leurs besoins et leurs projets avec les autres Visiteurs. À la fin se posa la question de leur affiliation à la région Asie Pacifique. Mais ces provinces ayant des liens naturels forts avec l'Europe et l'Afrique, respectivement, chacun reconnu qu'elles devaient rester dans leurs régions. D'un autre côté, chacun des membres accepta qu'il serait mutuellement bénéfique de les inviter à la rencontre annuelle de l'APVC.

L'Assistant Général pour les missions a fidèlement assisté aux rencontres et sa présence fut d'une grande importance pour établir le lien avec la Curie et la Congrégation dans son ensemble ainsi que pour soutenir les Visiteurs. Bien entendu, son expérience de l'Asie fut très appréciée par l'APVC. Participant à la rencontre de 1999, le P. Maloney confirma ainsi la direction prise par l'APVC et aida ses membres à une plus grande prise de conscience quant aux préoccupations internationales.

Atelier de formation des formateurs. À cette date, l'initiative la plus importante de l'APVC fut l'instauration l'un atelier bisannuel sur la formation des formateurs. Dans la plupart des provinces, les vocations sont nombreuses, notamment en Indonésie, aux Philippines, dans l'Inde du Sud et du Nord et prometteuses aux îles Fidji. Lors de la première rencontre, en 1994, il fut reconnu que les formateurs faisaient un excellent travail et des efforts furent fait pour les envoyer suivre des formations spécifiques. D'un autre côté, il fut également reconnu que ces formateurs étaient en général très jeunes et manquaient d'un soutien adéquat pour ce ministère. Pour répondre à ces besoins et permettre aux confrères en formation à travers la région Asie Pacifique de se connaître et de s'aider mutuellement, tout en continuant leur formation, les visiteurs décidèrent donc d'instaurer un atelier bisannuel de deux semaines sur la formation des formateurs.

La première session eut lieu aux Philippines en 1996, la seconde en Indonésie en 1998, la troisième à Orissa, Inde, en 2000 et la quatrième aux îles Fidji durant l'été 2001. La cinquième est prévue à Taiwan, du 9 au 19 février 2003. Depuis l'atelier de Fidji, les sessions s'organisent maintenant tous les 18 mois. Le Supérieur Général et son Conseil demandèrent à chaque région que ces sessions soient prévues annuellement, mais face à l'immensité de la région, s'étalant sur les deux hémisphères, l'APVC préféra conserver la base des 18 mois. Cela permet en outre de programmer les sessions durant les mois d'été

dans chacun des hémisphères. Un facilitateur fut affecté aux sessions et les rapports furent minutieux et complets, pratiquement de la taille d'un livre. À Orissa, les confrères indiens ainsi que les étudiants en formation furent invités, ce qui fut considéré par tout le monde comme une grande avancée. Dorénavant les confrères et les séminaristes de la province d'accueil seront invités. La session 2001 se tint aux îles Fidji du fait que la plupart des candidats de la province d'Australie sont fidjiens.

Le Centre Vincentien pour l'Asie Pacifique. À l'invitation des Visiteurs de l'APVC et avec leur soutien, l'université Adamson à Manille établit le Centre Vincentien pour l'Asie Pacifique sur le campus de l'université. L'université et la province furent très généreuses quant à l'espace fourni, aux équipements et au personnel.

Le Centre répondra aux besoins des missions vincentiennes en Asie Pacifique. Au début, l'attention sera portée sur les ressources vincentiennes et les services aux provinces participantes. Les quatre principaux buts sont :

- Premièrement, renforcer l'identité asiatique pacifique du Centre en rassemblant et en exposant de la documentation et des photos sur les apostolats et missions de chacune de nos provinces. Cela doit également inclure les rapports des rencontres en cours, les événements, etc.
- Deuxièmement, créer un site Internet et le mettre en lien sur le site Asie Pacifique. Le but étant de procurer des informations et un moyen de communication à la région, et rendre la documentation disponible en ligne.
- Troisièmement, rassembler de la documentation vincentienne (livres, périodiques, audio-visuel, etc.) Quatre catégories ont été retenues : 1) les lettres, conférences et documents de St Vincent, de nos saints, etc. ; 2) les biographies, les études sur St Vincent et nos saints, ainsi que la documentation historique avec une attention particulière sur la région Asie Pacifique. 3) le monde de St Vincent ; et enfin 4) le monde Asie Pacifique en relation avec notre mission.
- Quatrièmement, mettre ces ressources à la disposition de chercheurs, de la famille vincentienne d'Asie Pacifique et d'autres personnes intéressées. Dans ce sens, il serait possible de créer une librairie vincentienne pour la documentation disponible que dans d'autres régions.

Il y a aussi un but à venir, qui n'est encore qu'un espoir, un rêve, attendant de futures négociations et actions. Cet espoir est que le Centre puisse un jour offrir des cours et éventuellement un certificat, voire un diplôme en études

vincentienne par l'Université Adamson. Ces cours pourraient prendre la forme de week-end séminaires, de cours intensifs sur quelques semaines ou de cours semestriels.

Le Comité Charisme et Culture. Ces deux dernières années la Conférence a émis le souhait que soit créé ce qui fut tout d'abord appelé « un forum asiatique vincentien ». L'espoir est de créer une rencontre annuelle sur des sujets vincentiens à laquelle seraient invités les membres de la famille vincentienne au sens large. Le but étant de rassembler les gens pour réfléchir à notre charisme dans le contexte asiatique. Cette vision fut étendue à la naissance d'un Forum Théologique Vincentien. Ces deux projets furent réunis et le travail fut donné à un comité appelé "Comité Charisme et Culture" dont la première rencontre est prévue en février 2003. Les directives données au comité sont :

1. **Avancer dans le processus d'inculturation du charisme** de St Vincent dans la région Asie Pacifique (cela compléterait le travail du CIF qui fit beaucoup pour nous rapprocher de nos racines et de notre histoire) ;
2. **Procurer un forum grâce auquel tous les membres de la famille vincentienne** puissent approfondir leurs connaissances sur le charisme de St Vincent et les relier au travers de leurs réalités culturelles ;
3. **Stimuler la recherche et la réflexion** sur le charisme de St Vincent dans les perspectives Asie Pacifique et promouvoir l'émergence d'une littérature vincentienne dans la région ;
4. Entreprendre ces travaux **en dialogue avec les pauvres, la culture et les autres religions** pour ne pas s'enfermer dans une vision catholique et vincentienne.

En conclusion, nous pouvons dire que le rythme et l'esprit de collaboration entre les Visiteurs furent une grâce spéciale durant les dix premières années de l'APVC.

(Traduction : ÉRIC RAVOUX, C.M.)

La Conférence des Visiteurs d'Asie Pacifique (APVC)
Sydney (Australie), du 11 au 15 avril 1994.

Minutes de Compréhension*

Nous sommes la Conférence des Visiteurs de la région Asie Pacifique représentant à l'heure actuelle les provinces d'Australie, de Chine, d'Inde, d'Indonésie et des Philippines.

Notre objectif principal est l'évangélisation des peuples et des cultures de la région Asie Pacifique selon l'esprit et le charisme de St Vincent de Paul.

Pour parvenir à cet objectif, des principes spécifiques ont été dressés :

- 1) encourager le renouveau intérieur et la formation continue pour la mission dans notre région ;
- 2) rechercher des lignes communes de formation et d'action ;
- 3) encourager la coopération interprovinciale ;
- 4) échanger sur les vocations et les expériences pastorales ;
- 5) encourager les rencontres entre provinces ;
- 6) créer un esprit communautaire Asie Pacifique.

Pour assurer la réalisation de ces objectifs, nous proposons :

- 1) de nous rencontrer annuellement, sauf les années où se tiennent une Assemblée Générale ou une Rencontre des Visiteurs ; nous chercherons alors le moyen de nous retrouver avant, pendant ou après l'Assemblée ou la Rencontre ;
- 2) de trouver des fonds pour la création de bourses d'étude ; l'utilisation de ces fonds devra être autorisée par résolution de la Conférence ;
- 3) d'assurer une présidence tournante de la Conférence chaque année :
 - le président est en fonction dans sa propre province ;
 - lui incombe les préparatifs, l'accueil de la rencontre des Visiteurs et la soumission des minutes et des résolutions de la Conférence ;
 - il fait le lien entre la Conférence et la Curie Générale.

(Traduction : ÉRIC RAVOUX, C.M.)

* « Les "Minutes de Compréhension" font office de règlement intérieur. Nous l'estimons suffisante aux vues de la taille de notre groupe et du caractère amical et informel de notre coopération » (cf. Une lettre du P. Hugh O'Donnell à la Curie Générale, le 26 avril 2001).

Histoire de la Conférence des Visiteurs d’Afrique et de Madagascar (COVIAM)*

*par Janusz Zwolinski, C.M.
Province du Congo*

L’origine de COVIAM remonte à plusieurs années, et se rattache à la multiplication des vocations africaines à la CM, qui débuta en gros dans les années 80. À cette époque-là, certaines de nos missions avaient déjà lancé des projets de collaboration en matière de formation de nos candidats, comme le Congo (qui s’appelait alors Zaïre) et le Cameroun. Les Vincentiens du Cameroun avaient déjà envoyé quelques jeunes gens au séminaire interne de la vice-Province du Congo à Bokongo, et d’autres au scolasticat Saint Vincent à Kimwenza. Mais, ils souhaitaient faire encore plus au niveau de toute l’Afrique et, dans ce but, ils patientaient tout en recherchant les meilleures façons de collaborer.

Au cours de la réunion des Visiteurs de la Congrégation de la Mission à Rio de Janeiro, en juillet 1989, les Visiteurs avec leurs confrères africains tentèrent d’établir certaines structures qui permettraient des échanges et une collaboration entre les Lazaristes travaillant en Afrique dans le domaine de la formation. Dans ce but, et avec les encouragements de la Curie Générale, les Visiteurs d’Afrique et de Madagascar décidèrent d’organiser une réunion de formateurs Vincentiens en 1990 à Kinshasa (Congo). La réunion se tint effectivement dans les locaux du “Theresianum” des Pères Carmes, du 19 au 22 avril 1990. Ce fut la première réunion importante des Vincentiens au travail en Afrique qui ait été consacrée à la formation de nos candidats.

Participèrent à cette réunion les Pères Léon Lauwérier, Assistant Général pour les missions, et les représentants de sept provinces ou régions. C’étaient, pour le Cameroun : Claude Lautissier, Visiteur, et Hubert Lignée, Supérieur de la mission au Cameroun ; pour Madagascar : Pedro Opeka, Directeur du scolasticat d’Antananarivo ; pour l’Éthiopie : Leonardus Dobbelaar, vice-Visiteur, et Berhane Meskel, Directeur du scolasticat de philosophie à Asmara ; pour l’Érythrée : Hagos Tewolde, Directeur du séminaire interne de Hébo ; pour le Mozambique : Luciano Costa Ferreira, vice-Visiteur ; pour le Nigeria : Matthew Barry et Urban Osuji, respectivement Directeur et vice-Directeur du séminaire interne d’Ogobia ; pour le Zaïre : Jan Van Broekhoven, vice-Visiteur, Henk de Cuijper, Assistant Directeur du séminaire interne de Bokongo ; Stanislaw Szczepanik, Directeur spirituel du scolasticat de Kimwenza et moi-même, alors Recteur de ce même scolasticat.

* Cette conférence a été donnée à Enugu (Nigeria), lors d’une réunion de la COVIAM (2-6 mai 2000), par le Père Janusz Zwolinski, à l’époque Visiteur du Congo et président de la COVIAM. Le président actuel de la conférence des Visiteurs est le Père Dominique Iyolo, Visiteur du Congo. Ceux qui seraient intéressés par la question de la COVIAM et par son évolution depuis l’an 2000 peuvent toujours consulter les éditions de Nuntia: mars 2002, juin 2001, juillet-août 2001, mai 2000, juillet-août 2000.

Au cours de cette réunion les participants eurent l'occasion de faire connaissance, d'échanger leurs opinions sur les questions relatives à la formation de nos candidats en Afrique. Ils ont exprimé avec force leur désir de collaborer dans ce domaine. Ils insistèrent spécialement sur les points suivants :

- a) qu'une commission de formation soit créée, et qu'elle soit composée de l'Assistant pour les missions et des représentants de chaque province et de chaque région ;
- b) que les membres de cette commission se mettent au travail en vue d'établir, en partant de Kinshasa, d'un théologat commun pour toute l'Afrique, pour nos étudiants Africains qui étudient actuellement la théologie chez les OMI (Oblats de Marie Immaculée).

En vue de répondre à ces désirs, le Père Général, à l'époque le P. Richard McCullen, demanda que l'on organise une réunion des Visiteurs les plus intéressés par le projet d'un théologat interafricain, notamment le Nigeria, le Cameroun, le Zaïre (le Mozambique était aussi intéressé, mais pour le moment cette vice-Province n'avait pas encore d'étudiants en théologie). Le but serait d'étudier avec plus de précision les moyens à prendre pour réaliser son implantation. La réunion se tint à Paris le 16 décembre 1990 avec, comme participants : les Pères Léon Lauwérier, Assistant pour les missions, Claude Lautissier, Visiteur de Paris et Jan Van Broekhoven, vice-Visiteur du Zaïre. Mark Noonan, le Visiteur d'Irlande, n'assista pas à la réunion. Il fit savoir par fax que le Nigeria ne pouvait pas participer au projet du fait que le théologat des OMI n'était pas affilié à une université Romaine.

Les participants à la réunion furent mis au courant des mesures prises par le Zaïre (l'acquisition d'un terrain constructible dans la proximité du scolasticat de Kimwenza avec l'accord de l'évêque local) et prirent les décisions qui suivent (mais sans grande conviction, vu l'absence du Nigeria) :

- a) la construction à Kimwenza d'un théologat autonome séparé du scolasticat, avec la capacité d'accueillir 40 étudiants ;
- b) une mise en route progressive ; en 1993 les étudiants de première année de théologie commenceraient leurs études, et fréquenteraient les cours du théologat des OMI ;
- c) que le Supérieur Général endosse l'ultime responsabilité de ce scolasticat (théologat) interprovincial, et qu'il prenne en charge la nomination des formateurs.

Un peu plus tard, en février 1991, le Père Myles Rearden, d'Irlande, chargé de la mission du Nigeria, visita Kinshasa et fut enthousiasmé par le projet. Il apprit que le théologat des OMI avait entrepris des démarches en vue de son affiliation à une université romaine. En fait, la décision finale a été laissée au Conseil Provincial d'Irlande.

Alors qu'on attendait la décision, ce n'est que le 28 février 1992 que l'Assistant Général pour les missions, rejeta l'idée. En réponse la Province du Zaïre proposa ce qui suit :

- a) que les Visiteurs concernés proposent au Supérieur Général les noms des candidats au poste de membres de l'équipe de formateurs ;
- b) que, par la suite, le Supérieur Général nomme le Recteur, qui pourrait alors, sans tarder, mettre en route le développement du programme de formation et contacter les provinces en vue de constituer un fonds pour la construction et le fonctionnement ;
- c) finalement, que la construction des locaux démarre par la construction d'une petite maison d'une douzaine de chambres, pour que les séminaristes puissent commencer leurs études en octobre 1993.

Pendant l'assemblée générale de 1992, les Visiteurs et vice-Visiteurs d'Afrique et de Madagascar discutèrent de nouveau le projet et cherchèrent à clarifier les moyens de le réaliser. C'est aussi au cours de cette assemblée qu'ils décidèrent de créer la COVIAM (Conférence des Visiteurs d'Afrique et de Madagascar) et qu'ils me donnèrent la responsabilité de président, avec la tâche spécifique de préparer les statuts de cette organisation.

Le 1er mai 1993, après lecture des statuts d'associations similaires (CLAPVI, CEVIM) et après consultation de quelques Visiteurs, j'ai rédigé et envoyé un brouillon de statuts aux Visiteurs, vice-Visiteurs et Supérieurs régionaux d'Afrique et de Madagascar, leur demandant leurs réactions et les amendements qu'ils proposaient. Dans la même lettre, je les mettais également au courant de l'initiative du Père Victor Bieler, Assistant pour les missions : il proposait de planifier la prochaine réunion des Visiteurs intéressés par le projet d'un théologat commun, en vue de confirmer ou non la réalisation de ce projet, en raison de la situation socio-politique très confuse et très incertaine qui s'était développée depuis quelque temps dans la République du Zaïre.

Cette réunion fut organisée par le Supérieur Général, le P. Robert P. Maloney, et par l'Assistant pour les missions, le P. Victor Bieler, le 29 juin 1993, à Paris. Malheureusement, vu la situation difficile où se trouvait alors le Zaïre, on

décida de remettre à plus tard le lancement du théologat, tout en continuant à étudier d'autres possibilités de collaboration.

Au cours de cette réunion, le Père Général exprima le désir de réunir à Kinshasa, en juin 1994, les Visiteurs d'Afrique et de Madagascar afin de discuter des problèmes auxquels la Congrégation était confrontée dans cette région du monde.

Cette toute première assemblée de la COVIAM se déroula à Kinshasa du 24 au 30 juin 1994. Les participants furent : Robert P. Maloney, Supérieur Général, Victor Bieler, Assistant pour les missions, et les représentants des Provinces, vice-Provinces et Régions suivantes : Cameroun : Yves Danjou, Visiteur de Paris ; Mozambique : Luciano Costa Ferreira, vice-Visiteur ; Nigeria : Timothy Njoku, Supérieur régional et Michael Edem ; Madagascar : Gonzague Danjou, Visiteur, et François Benolo ; Érythrée : Zerajohannes Weldemariam, vice-Visiteur, et Yosief Zeracristos ; Éthiopie : Theo Van Ruijven ; Zaire : Janusz Zwolinski. Plusieurs conférenciers développèrent le thème de l'identité Vincentienne en Afrique et à Madagascar.

Au cours de cette réunion, on adopta les statuts de la COVIAM et on élut, comme membres du conseil exécutif : les Pères Janusz Zwolinski, président ; Timothy Njoku, vice-président ; et Yosief Zeracristos, secrétaire. Ce conseil exécutif reçut la tâche de mettre en route un certain nombre de décisions qui pourraient favoriser l'inculturation du charisme vincentien en Afrique ainsi que la collaboration entre les Vincentiens travaillant sur le continent. C'est la raison pour laquelle, dans une lettre datée du 30 juin 1994, ce conseil demanda aux Visiteurs, vice-Visiteurs et supérieurs régionaux en Afrique et à Madagascar :

- a) de réfléchir aux moyens d'inculturer le charisme vincentien dans chaque province ou région et d'envoyer le résultat de leurs réflexions à une commission, composée des Pères J. Baptiste Nsambi, François Benolo et Michael Edem, responsables de la préparation d'une synthèse. Ce document était destiné à servir de base pendant la prochaine assemblée de la COVIAM, en juin 1996 ;
- b) de confier aux formateurs le soin d'étudier soigneusement un point particulier de l'inculturation, à savoir la vie de communauté dans le contexte africain ;
- c) de favoriser la connaissance mutuelle entre les confrères en échangeant des nouvelles et des formateurs, et en entreprenant des efforts missionnaires communs.

Cette commission sur l'inculturation du charisme vincentien en Afrique et à Madagascar, établie durant l'Assemblée Générale de la COVIAM en 1994

rencontra beaucoup de difficultés. Elle réalisa toutefois le travail qui lui avait été confié et en présenta les résultats pendant l'assemblée de 1996. Laquelle assemblée eut lieu à Rome les 30 et 31 mai. Les participants étaient : le Père Victor Bieler, Assistant pour les missions, Thomas Davitt, traducteur et Luigi Elli, Visiteur de Madagascar, Luciano Costa Ferreira, vice-Visiteur du Mozambique, Jan Ermers, Visiteur d'Éthiopie, Zarajohannes Weldemariam, vice-Visiteur d'Érythrée, Yves Danjou, Visiteur de Paris (pour le Cameroun), Chacko Panathara, Supérieur de la Tanzanie et Janusz Zwolinski, Visiteur du Zaïre. Le Père Timothy Njoku, Supérieur du Nigeria était absent. Le Supérieur Général, Robert P. Maloney, prit également part à l'assemblée dans la matinée du 31 mai et y donna une conférence intitulée : « C'est aujourd'hui le temps de l'Afrique pour l'Église, un temps de grâce ». Dans sa conférence, il souligna les défis auxquels nous sommes confrontés :

- 1) que l'Afrique soit pleinement missionnaire ;
- 2) que nos vies soient cohérentes ;
- 3) que nous donnions gratuitement.

Une bonne part du temps de l'assemblée fut consacrée à l'inculturation. Après étude des divers aspects de notre vocation et de notre mission, l'assemblée décida de livrer les suggestions suivantes aux responsables de la formation dans les diverses provinces. Il était suggéré à ces derniers d'étudier ces questions en équipe et de transmettre, avant la fin de l'année, leurs idées au Père Jan Ermers, lequel, avec l'aide des confrères d'Éthiopie, préparerait un programme pour la réunion des formateurs prévue à Addis Abéba au début de 1997.

Parmi les diverses recommandations de l'Assemblée, nous pouvons citer :

- a) l'encouragement à poursuivre et à développer l'échange de bulletins de nouvelles ;
- b) l'invitation à développer une collaboration interafricaine du genre de l'expérience d'aide mutuelle entre le Zaïre, le Cameroun et le Mozambique, ou entre le Cameroun et Madagascar ;
- c) l'insistance sur l'apprentissage de l'anglais et du français par les Lazaristes africains.

Finalement, l'assemblée élut un nouveau conseil exécutif : les Pères Janusz Zwolinski, président pour un second mandat de trois ans, Jan Ermers vice-président. Le secrétaire, cependant, une fois modifié l'article 7 des statuts, serait nommé par le président (le Père J. Robert Bonenge du Zaïre fut choisi).

Pendant l'Assemblée Générale de 1998 à Rome, les Visiteurs, vice-Visiteurs et Supérieurs régionaux d'Afrique et de Madagascar se rencontrèrent à plusieurs reprises. Leurs échanges portèrent essentiellement sur la possibilité d'organiser soit un séminaire interne ou un théologat interafricain, dans la ligne des propositions de la réunion des formateurs à Addis Abéba en 1997, mais sans parvenir à une solution satisfaisante. Les Visiteurs intéressés préférèrent ralentir le mouvement, le moment ne semblant pas favorable.

Il fut prévu qu'on demanderait à la prochaine réunion des formateurs de bien vouloir réfléchir à l'opportunité de définir un programme commun de séminaire interne pour l'Afrique et Madagascar, programme que chaque province suivrait en lui adaptant son propre programme de formation. En plus, ils s'engagèrent à soutenir les initiatives partielles déjà prises (ou qui pourraient être prises) dans ce domaine et exprimèrent, par exemple, leur intention de procéder à des échanges de formateurs et d'étudiants entre les provinces. La formation permanente fut également prise en considération. Plusieurs confrères désiraient une structure genre celle du CIF, bien que plus modeste, pour l'Afrique et Madagascar.

Les Visiteurs discutèrent aussi leurs expériences en matière de développement de la collaboration entre provinces. Simultanément, ils exprimèrent le souhait de voir ces expériences se multiplier et s'intensifier. Finalement, ils entreprirent de reconsidérer la structure du conseil exécutif de la COVIAM, en offrant la présidence au Père Urban Osuji et la vice-présidence au Père Girmay Abraha.

Au cours de cette assemblée, on nous donna l'occasion d'essayer de faire un bilan des dix dernières années. S'il m'est permis d'exprimer mon point de vue, je pense que — même si les objectifs de la COVIAM sont encore loin d'avoir été atteints — nous avons enregistré des progrès. Les contacts entre les Lazaristes d'Afrique et de Madagascar sont en voie d'augmentation. Visiteurs et formateurs se rencontrent régulièrement et, donc, nous nous connaissons mieux les uns les autres que dans les débuts des années 1990. La province du Congo proposerait, durant la prochaine assemblée, d'autres réunions intéressantes pour les Lazaristes qui travaillent avec la Famille Vincentienne. Les initiatives de collaboration continuent à se développer. Certaines sont déjà en cours de réalisation, d'autres seraient à établir dans le futur proche, et d'autres enfin sont à l'étude. L'utilisation croissante d'Internet et du courrier électronique (email) de par le monde, et même en Afrique, faciliteront, dans les mois à venir, les échanges de nouvelles et nous aideront à nous rapprocher les uns des autres. Bien que les essais d'établissement d'un théologat interafricain ou d'un séminaire interne commun à toutes les provinces n'aient pas réussi à aboutir, je suis convaincu que nous devons pas cesser le combat. Bien au contraire, nous devrions continuer à penser ensemble. Peut-être arriverons-nous à créer une

structure pour les formateurs Lazaristes du genre CIF, idée déjà suggérée au cours de la dernière Assemblée Générale en 1998, et que notre province a bien l'intention d'envisager de nouveau sous la supervision des Visiteurs, vice-Visiteurs et Supérieurs régionaux présents ici.

(Traduction : FRANÇOIS BRILLET, C.M.)

Statuts de la COVIAM – 2000

1. La Conférence des Visiteurs en Afrique et Madagascar (en abrégé COVIAM) est une entité sans but lucratif au service d'animation et de coordination des activités des Provinces, Vice-Provinces et Missions diverses en Afrique et Madagascar.

2. L'objectif général de la COVIAM est d'actualiser le charisme de saint Vincent en tenant compte de la situation spécifique du continent africain et de promouvoir l'unité, la fraternité, et la collaboration des Lazaristes qui y travaillent.

3. Pour atteindre cet objectif, la COVIAM se propose de :
 - a) favoriser l'information et la collaboration, spécialement dans le domaine de la formation et dans celui de l'activité ;

 - b) réfléchir sur les problèmes du continent africain et sur notre présence et mission en Afrique ;

 - c) rechercher des solutions globales aux problèmes communs.

4. La COVIAM aura une Assemblée Générale au moins tous les deux ans.

5. L'Assemblée Générale de la COVIAM est constituée par les membres représentants (Visiteurs, vice-Visiteurs et Supérieurs Régionaux ou leurs délégués). Sont aussi membres de l'Assemblée Générale, avec le droit de vote, le Supérieur Général ou son délégué, et les Assistants Généraux éventuellement présents. Exceptionnellement d'autres personnes, confrères ou non, peuvent eux aussi être admis à l'Assemblée Générale en qualité d'experts ou d'observateurs. Ceux-ci jouissent du droit d'intervention, mais pas de vote.

6. Les deux langues employées sont l'anglais et le français.

7. L'Assemblée Générale de la COVIAM élit pour trois ans un Président, Vice-président et un Secrétaire exécutif qui peut être choisi en dehors des membres de l'Assemblée. Dans ce cas il doit être présent dans les rencontres sans droit de vote.
8. Le Secrétaire Exécutif est chargé de réaliser les décisions prises par la COVIAM et d'assurer la distribution des informations pouvant intéresser les Lazaristes en Afrique et Madagascar. C'est lui aussi qui, en accord avec le Président et le Vice-président, prépare l'Assemblée Générale et d'autres rencontres décidés par celle-ci.
9. Le Secrétaire Exécutif veillera aussi à l'application des décisions prises. Chaque Province gardant son autonomie, les décisions prises par la COVIAM ne sont exécutoires dans une Province qu'après approbation par le Conseil de la Province.
10. Le Secrétaire Exécutif de la COVIAM entretient des liens avec la Curie Générale et avec les autres Conférences Régionales des Visiteurs.
10. Les frais de déplacement sont à la charge de chaque Province ou mission. Les frais occasionnés par le secrétariat et d'autres activités de la COVIAM sont couverts par un budget adopté par l'Assemblée Générale.

Originale

Histoire de la Conférence Nationale des Visiteurs des États-Unis (NCV)

*par John Sledziona, C.M.
Visiteur de USA-New England
Président de la NCV*

En décembre 1973, le P. James Richardson, CM, Supérieur Général, rencontra les Supérieurs Provinciaux Vincentiens des États-Unis et exprima le désir de les voir se charger de la traduction en Anglais des 14 volumes de la *Correspondance, des Conférences et Documents* de St Vincent de Paul. À en juger par les rapports conservés, ce fut cette réunion qui donna une naissance non-officielle à la Conférence Nationale des Visiteurs aux États-Unis.

Les quatre Visiteurs américains entreprirent alors de se rencontrer annuellement. Après leur réunion à Chicago avec le Supérieur Général en 1973, ils eurent une rencontre à Dublin avec les délégués anglophones à l'Assemblée Générale de 1974. La réunion de 1975 se tint à Emmitsburg, au Maryland, et la ville de St Louis vit la rencontre de 1976.

En 1977 la réunion des Visiteurs Anglophones se tint à Houston, au Texas. Étaient présents ces jours-là les cinq Visiteurs américains, le Père James Richardson, CM, Supérieur Général, le P. Rafael Sáinz, CM, Vicaire Général, le P. Farid Jabre, CM, de la Province d'Orient, le P. Richard McCullen, CM, de la Province d'Irlande, et le P. Keith Turnbull, CM, de la Province d'Australie. Lors de cette réunion le P. Richardson rappela aux Visiteurs présents qu'il avait suggéré de tenir des réunions régionales de Visiteurs au cours de l'Assemblée Générale de 1974. À cette époque, il y eut peu de réponses à cette suggestion: c'est pourquoi par le moyen d'autres communications aux provinces, le Supérieur Général fit savoir que lui-même et ses Assistants étaient prêts à assister aux réunions régionales qui seraient organisées. En ce qui concerne la réunion annuelle des Visiteurs Américains, la présence du Supérieur Général ou de son délégué y a toujours été assurée jusqu'à ce jour.

En 1978, les cinq Visiteurs américains formèrent une association appelée la Conférence Vincentienne. Il y fut décidé de lancer un retour cyclique de trois ans pour ces réunions. La première année les Visiteurs américains se réuniraient entre eux; la deuxième année les Visiteurs d'Irlande et d'Australie pourraient être invités et la troisième année, qui alternativement coïnciderait avec les Assemblées Générales, une réunion des cinq Visiteurs américains avec les Visiteurs d'Asie serait proposée. La Conférence décida de nommer son président sur la base d'une rotation annuelle.

Dès les débuts de la Conférence, on envisagea dans les discussions la possibilité d'une coopération interprovinciale dans les domaines suivants : programmes de formation, recrutement des vocations, séminaires sur la spiritualité Vincentienne, ministère dans les campagnes, échange de personnel. Au cours de la réunion de 1979 à Los Angeles, en Californie, les Visiteurs américains entreprirent la révision et l'approbation des Constitutions et des Statuts de l'Institut d'Études Vincentiennes. C'est aussi lors de cette réunion que le P. James Richardson, Supérieur Général, décida de confier aux Visiteurs américains le projet de traduction des œuvres de St. Vincent.

Lors de la réunion de 1980 à Northampton, en Pennsylvanie, les Visiteurs exprimèrent le désir de rencontrer plus régulièrement les Visitatrices des Filles de la Charité. On entreprit des discussions sur la possibilité d'une future coopération en matière de programmes de formation, de mise en route et de gestion d'investissements en accord avec la justice sociale, de programmes d'éducation permanente et de recrutement vocationnel. Il est possible de deviner après-coup les prémices en vue de la discussion d'un plan national missionnaire.

C'était la première fois, dans l'histoire de la Conférence, que les Visiteurs américains se mettaient d'accord pour reconnaître que leurs réunions annuelles ont souvent été très utiles en matière de d'échanges mutuels, d'étude de la situation présente, et d'établissement de plans pour l'avenir. Tel est le détail de l'histoire de la Conférence Nationale des Visiteurs. Ces premières années de vie de la Conférence Nationale des Visiteurs aux États-Unis ont planté des semences pour notre jardin actuel.

Aux tous débuts de la Conférence jusqu'en l'année 1992, les Visiteurs se réunirent une fois par an. Puis à partir de cette date on décida d'inviter les cinq Visitatrices des Filles de la Charité des États-Unis à participer aux travaux du Comité de Gestion de l'Institut d'Études Vincentiennes, et l'on commença à se réunir deux fois par an. À la suite de l'Assemblée Générale de 1998 on résolut de convier aux réunions des Visiteurs et Visitatrices un certain nombre de dirigeants représentatifs des diverses branches de la Famille Vincentienne.

Le temps passant, la NCV vit sa tâche s'élargir. La Participation Permanente inclut désormais les organismes suivants : le Projet Vincentien de Traduction, l'Institut d'Études Vincentiennes, le Noviciat commun, les relations avec la CLAPVI, les réunions de formateurs, la convocation d'une Réunion Nationale, etc. En 1997, lors d'une réunion à St Louis, Missouri, le Supérieur Général, le Père Robert Maloney, CM, a demandé aux Visiteurs d'étudier la possibilité d'une forme quelconque de reconfiguration des Provinces américaines. Une commission nationale a été formée, et au cours des trois années et demie qui suivirent, beaucoup d'études, de réunions en ville, et d'autres formes de consultations ont occupé le temps des Visiteurs et de tous les confrères aux États Unis. À la fin de l'an 2001 chaque confrère des États-Unis avait eu

l'occasion de répondre à un questionnaire portant sur la reconfiguration des provinces. Les réponses des confrères ont été transmises au Père Général lors de la Convocation Nationale à San Antonio, Texas, en janvier 2002.

Après examen, par les membres du Conseil Général, de toutes les lettres et réponses aux questionnaires, le Père Général invita les cinq Visiteurs des États-Unis, en même temps que les deux Visiteurs nouvellement élus, à venir à Rome pour une consultation finale. Le résultat de cette consultation fut la fondation de la Conférence Nationale des Visiteurs des États-Unis (NCV). Cette décision du Père Général fut prise avec le consentement unanime des membres du Conseil Général et le soutien unanime des cinq Visiteurs en place et de deux Visiteurs nouvellement élus. Le mandat principal de la Conférence est spécifié par l'art. 4 du décret. "Dans les trois années à venir, en utilisant un processus de consultation très large, la Conférence Nationale développera et fournira un rapport adressé au Supérieur Général, et contenant un plan avec la mission d'aboutir à : **a.** un renouveau de ferveur de la prière communautaire et de la vie de communauté dans les maisons de la Congrégation aux États-Unis; **b.** une révision des œuvres apostoliques de l'ensemble des Provinces des États-Unis ; **c.** une étude de la vocation, du ministère et de la formation aux États-Unis." La Conférence Nationale des Visiteurs sera dotée d'un Président nommé, pour trois ans, par le Supérieur Général. Il est prévu également que la Conférence se réunira au moins trois fois par an, avec des réunions tournant dans les 5 provinces. « Tout en respectant le droit de chaque province à lancer et à poursuivre ses propres plans en matière de collaboration ou de reconfiguration interprovinciale, la Conférence Nationale formulera, une fois au cours des cinq années à venir, une recommandation au Supérieur Général concernant la prochaine décision à prendre, s'il en faut une, en ce qui concerne le processus de reconfiguration des provinces aux États-Unis » (Article 6).

Lors de la réunion d'octobre 2002, à saint Louis, les Visiteurs de la Conférence, en présence du Père Général, ont approuvé les Statuts de la Conférence et fixé le calendrier de mise en œuvre du plan national de la mission de cette Conférence qui avait été établie par décret du Supérieur Général en juillet 2002.

(Traduction : FRANÇOIS BRILLET, C.M.)

Statuts de la Conférence nationale des Visiteurs des États-Unis

I. Introduction

À la mi-décembre 1973, le Révérend Père James Richardson, c.m., Supérieur général de la Congrégation de la Mission, rencontrait les Visiteurs des États-Unis et leur demandait une nouvelle traduction en anglais américain moderne de tous les ouvrages de saint Vincent de Paul. Les Provinces américaines des Filles de la Charité ont immédiatement été invitées à participer à ce travail intitulé « Projet vincentien de traduction ».

Après cette rencontre avec le Supérieur général, les Visiteurs américains commencèrent à se rencontrer annuellement comme groupe afin de discuter de l'avancement de ce projet.

En mai 2002, le Révérend Père Robert Maloney, c.m., Supérieur général de la Congrégation de la Mission, ayant consulté les Visiteurs américains et son propre Conseil, établissait la Conférence nationale des Visiteurs des États-Unis, pour succéder à la Conférence des Visiteurs américains. Cette action était prise pour donner suite à la consultation qu'il avait faite dans les Provinces des États-Unis autour de la discussion sur la reconfiguration des provinces.

II. Nom, Buts, Nature, et Droits

A. Nom : Le nom de la conférence est *The National Conference of the Visitors of the United States* ou NCV (en français : « Conférence nationale des Visiteurs des États-Unis »).

B. Buts :

1. Développer la coopération interprovinciale dans l'éventualité d'une reconfiguration.
2. Encourager la collaboration avec les Filles de la Charité et la Famille vincentienne.
3. S'occuper de certaines affaires d'ordre national.
4. Fournir aux Visiteurs un soutien mutuel.

C. Nature : NCV est une organisation créée par le Supérieur général pour atteindre les buts visés dans **B. Buts**. NCV respecte l'indépendance juridique de chaque province et l'autorité de chaque Visiteur.

D. Droits : Suivant les procédures ordinaires de transfert et à la lumière du plan d'ensemble de la mission, NCV a l'autorité et le droit, par délégation du Supérieur général, de transférer des confrères d'un apostolat dans une province à un apostolat dans une autre province.

III. Membres

A. Membres : Les membres du NCV sont les Visiteurs des Provinces de la Congrégation de la Mission des États-Unis.

B. Droits des membres :

1. Être présent à toutes les réunions.
2. Avoir l'occasion de soumettre au préalable des points à l'ordre du jour.
3. Approuver d'avance les personnes invitées aux rencontres.
4. Recevoir l'ordre du jour et les documents au moins une semaine avant les rencontres.
5. Prendre des décisions quant aux activités de la Conférence.
6. Être consultés et informés sur les sujets importants entre les réunions.

C. Obligations des membres :

1. Assister aux rencontres, s'y préparer et y participer activement.
2. Donner suite aux décisions et aux tâches convenues lors des rencontres.
3. Partager le soutien financier des activités de la Conférence.
4. Distribuer aux confrères des provinces la documentation envoyée par le secrétaire exécutif.
5. Se conformer aux statuts.

IV. Réunions

A. Réunions ordinaires : NCV tient au moins trois rencontres annuelles. Habituellement, le Supérieur général, ou son délégué, est invité à la réunion d'octobre.

B. Réunions extraordinaires : Si cela est nécessaire, NCV prévoit des réunions extraordinaires ou des appels conférences entre les rencontres régulières afin de s'occuper des affaires pressantes.

C. Réunions nationales : Après l'une de ses rencontres régulières, les membres participent à deux réunions nationales les deux jours suivants :

1. Rencontre des Visiteurs américains de la Congrégation de la Mission et des Visitatrices américaines des Filles de la Charité (le corps administratif de l'Institut des Études vincentiennes).
2. Rencontre de la Direction nationale de la Famille vincentienne américaine.

V. Décisions

A. Décisions : Pour aboutir à des décisions, les Visiteurs recherchent le consensus, mais un vote de 4 contre 1 est suffisant. Le quorum demande que chaque Visiteur soit présent lui-même ou envoie un délégué.

VI. Projets

A. Projets : NCV parraine plusieurs projets à court ou à long terme pour atteindre les buts de la Conférence.

VII. Finances

A. Finances : Les provinces partagent tous les frais de la Conférence. Les projets sont approuvés seulement après la soumission d'un plan budgétaire. Les coûts des projets au-dessous de 10 000\$ sont répartis également entre les provinces; ceux dépassant les 10 000\$ sont divisés proportionnellement entre les provinces – basés sur le nombre total de confrères incorporés dans chaque province américaine.

VIII. Président de la NCV

A. Sélection : Le président est nommé parmi les membres de la Conférence nationale et il est mandaté par le Supérieur général avec le consentement de son Conseil.

B. Mandat : Dans un premier temps, le mandat est d'une durée de trois ans, mais il peut être élargi.

C. Tâches du président :

1. Réunions de la NCV

- a. Présider les réunions.
- b. Préparer l'ordre du jour et les documents de la rencontre avec le secrétaire exécutif.

- c. Voir à ce que les rencontres aient lieu à tour de rôle dans les provinces.
- d. Faire le suivi des travaux après les rencontres de la Conférence avec l'assistance du secrétaire exécutif.
- e. Convoquer des rencontres extraordinaires et faire des appels conférences au besoin.
- f. Informer le Supérieur général des travaux de la Conférence et lui donner un compte rendu des projets en cours.

2. Affaires de la Conférence

- a. S'occuper des affaires ordinaires de la Conférence entre les rencontres.
- b. Consulter les autres Visiteurs et les informer des sujets importants et de la correspondance entre les réunions.

3. Bulletin de la Conférence

- a. Réviser le bulletin avant la publication.
- b. Écrire un lettre brève pour chaque numéro du bulletin.

4. Secrétaire exécutif de la NCV

- a. Faire office de superviseur du secrétaire exécutif.

IX. Secrétaire exécutif de la NCV

A. Sélection : Le Visiteur choisit le secrétaire exécutif de la NCV.

B. Durée, Engagement et Mandat : Le secrétaire exécutif est un membre du personnel, employé à temps partiel et nommé pour une durée renouvelable de trois ans.

C. Superviseur : Le président de la NCV est le superviseur du secrétaire exécutif.

D. Tâches du secrétaire exécutif :

1. Réunions de la NCV

- a. Envoyer un projet d'ordre du jour et un plan de travail pour la révision et les commentaires des Visiteurs avant la réunion.
- b. Assister le président dans la préparation de l'ordre du jour et des documents de travail de la Conférence.

- c. Faire parvenir l'ordre du jour et les documents aux Visiteurs au moins une semaine avant les rencontres.
- d. Assister et participer à toutes les rencontres comme archiviste et comme employé de la Conférence pour la partie de la rencontre où il y a un échange d'information entre les Visiteurs concernant leurs provinces.
- e. Préparer des rapports et des recommandations pour les Visiteurs.
- f. Faire parvenir aux Visiteurs la copie finale du procès-verbal de la rencontre précédente et une copie brouillon de la rencontre courante après chacune des réunions de la Conférence.
- g. Fournir une assistance administrative au président de la NCV pour le suivi après les réunions.

2. Réunions nationales

- a. Participer aux réunions annuelles des Visiteurs américains de la Congrégation de la Mission et des Visitatrices américaines des Filles de la Charité (corps administratif de l'Institut des Études vincentiennes) et de la Direction nationale de la Famille vincentienne aux États-Unis comme observateur.
- b. Fournir une assistance administrative, c'est-à-dire préparer l'ordre du jour, faire parvenir les documents de travail aux participants et faire office d'archiviste, etc. pour les Visiteurs qui siègent aux réunions nationales.

3. Président de la NCV

- a. Réviser régulièrement les travaux du secrétariat avec le président de la NCV (superviseur).
- b. Assister le président de la NCV dans toutes les tâches administratives.

4. Nouveaux Visiteurs

- a. Orienter le nouveau Visiteur élu concernant le travail de la NCV avant qu'il ne participe à sa première rencontre de la Conférence.

5. Lettre circulaire de la Conférence

- a. Publier une lettre circulaire deux fois par année.
- b. Fournir au président de la NCV une ébauche du bulletin pour la révision finale avant la publication.

- c. Envoyer des copies du bulletin aux bureaux provinciaux pour que ceux-ci les acheminent aux confrères.
- d. Faire parvenir des copies du bulletin au Supérieur général, au Secrétaire général, aux représentants des autres Conférences régionales de la Congrégation de la Mission, aux Visitatrices américaines des Filles de la Charité, à la Direction nationale de la Famille vincentienne américaine, à l'éditeur en chef du Projet vincentien de traduction et au Président de l'Institut des Études vincentiennes.

6. Organisation de projets interprovinciaux

- a. Aider les Visiteurs à définir, planifier et implanter des projets pour promouvoir la coopération interprovinciale aux États-Unis.

7. Secrétaire de la NCV

- a. S'occuper des rapports financiers du secrétariat de la Conférence des Visiteurs des États-Unis.
- b. Préparer le rapport financier de fin d'année et le budget annuel du secrétariat pour révision et approbation par les Visiteurs lors de leur rencontre d'octobre.
- c. Tenir à jour les archives du secrétariat.

X. Amendements des Statuts

Amendements : Les Statuts de la NCV peuvent être amendés en tout temps, préférablement par consensus des membres; cependant, un vote de 4 contre 1 est suffisant pour procéder à l'amendement.

(Traduction : Mme RAYMONDE DUBOIS)